

**Les nouveaux
Rangers
n'effraient
pas Martin
Brodeur**



**35e FINALE DES JEUX
DU QUÉBEC À ALMA**

**Cap sur
le pays
des Bleuets**

**OMNIUM
DU MAURIER**

**Rafter
éliminé**

- CAHIER D



La Tribune

samedi

SHERBROOKE
7 août 1999
90e ANNÉE - No 143
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

Pour tout vendre il vous faut...

Les petites annonces

La Tribune

564-0999

01181

Au CUSE



**Furieux, il rentre
chez lui après
26 heures
d'attente (A3)**

Les arts



Robert Brouillette

**Un enfant
terrible au
cœur tendre**

-CAHIER F

105 ans



**Mme Nélida
Brisson Prince
souhaite
vivre jusqu'à
120 ans! (B2)**

Météo / A2

SOLEIL

21



5h37

20h07



11 août 19 août 26 août 02 sept

Plan météo présenté par

**Boutiques
Newport**

DEPUIS 9 ANS

Jamais aussi peu de chômeurs à Sherbrooke

Gilles FISETTE

Sherbrooke

En juillet, le taux de chômage a chuté encore une fois dans la région métropolitaine de Sherbrooke et en Estrie, atteignant des plateaux qui n'avaient pas été foulés depuis neuf ans.

«Dans la région métropolitaine de Sherbrooke, on ressent la fin des compressions dans la fonction publique et dans la santé et le début d'une nouvelle croissance de l'emploi dans ces secteurs... On remarque également une croissance dans le secteur tertiaire, dans la consommation et dans le manufacturier», explique Danielle Pineault, économiste au bureau régional de Développement des ressources humaines Canada.

Selon les données publiées, hier matin, par Statistique Canada, on apprend en effet que le taux de chômage a atteint 9,4 pour cent selon les moyennes mobiles de trois mois non désaisonnalisées. Si on voulait se baser sur les moyennes désaisonnalisées, le résultat serait encore meilleur avec 9,2 pour cent mais, signale Mme Pineault, le portrait de la situation réelle serait moins exact.

Selon les moyennes non désaisonnalisées donc, il y avait en juillet 1999 quelque 72 200 travailleurs et 7500 chômeurs dans la région métropolitaine de Sherbrooke.

Sur ce territoire, le taux d'activité atteignait 63,4 pour cent tandis que le rapport emploi/population s'établissait à 57,5 pour cent. Cette dernière donnée se compare avantageusement au 53,8 pour cent atteint l'an passé, à pareille date.

Par ailleurs, en Estrie, le taux de chômage a poursuivi sa chute, passant de 8 pour cent, en juin, à 7,6 pour cent, en juillet. Ce mois-là, on comptait 134 300 travailleurs et 11 100 chômeurs, comparativement à 130 300 travailleurs et 11 400 chômeurs, un mois plus tôt.

En Estrie, le taux d'emploi atteignait 58,2 pour cent et le taux d'activité, 63 pour cent (le taux d'activité comprend à la fois les travailleurs et ceux qui recherchent activement un travail).

34 000 emplois de plus au Québec

La tendance régionale est le reflet de ce qui se passe dans l'ensemble du Québec. Le Québec, rapporte Statistique Canada, a contribué à la majeure partie de la hausse de l'emploi au Canada en juillet.

Au Québec, l'emploi s'est accru de 34 000 après avoir peu varié au cours des quatre mois précédents. L'augmentation de juillet combinée avec la croissance vigoureuse de la seconde moitié de 1998 a fait progresser l'emploi de 84 000 depuis juillet 1998.

Pour cela, le taux de chômage a reculé à 9,4 pour cent, également le niveau le plus bas depuis neuf ans. «Cette baisse du chômage est attribuable à la création d'emplois, constate la ministre d'État au Travail et à l'Emploi et ministre responsable de l'Emploi, Diane Lemieux. Affichant en juillet le taux de chômage le plus bas des neuf dernières années, le Québec doit continuer de stimuler son économie pour créer encore davantage d'emplois.»

Dans l'ensemble du pays, l'estimation de l'emploi a augmenté de 40 000 en juillet 1999 après avoir peu varié au cours des cinq derniers mois alors qu'une forte croissance avait été enregistrée pendant la majeure partie de 1998.

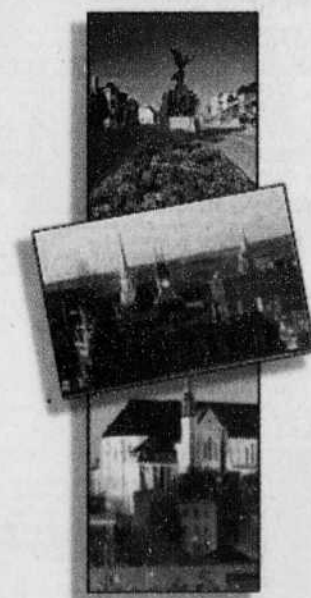
En juillet, une augmentation du nombre de personnes à la recherche d'un emploi, principalement chez les jeunes, a entraîné une faible hausse de 0,1 pour cent du taux de chômage, pour le fixer à 7,7 pour cent.

L'augmentation de l'emploi, souligne Statistique Canada, a touché exclusivement l'emploi à temps plein. On constate une légère baisse dans les emplois à temps partiel comparativement au niveau de l'année dernière.

VOX POP: une bonne nouvelle pour la région (C10)

Fouillis à Emploi-Québec

**D'autres victimes
se manifestent (A5)**



**Voir et Vivre
Sherbrooke**

Suggestion du jour

de La Tribune

le samedi 7 août 1999

Du vélo sur l'eau? C'est rigolo!

Venez essayer le nouveau Surfbike (vélo nautique) 1999. En location au chalet d'accueil de la Plage Blanchard et au Club nautique du Petit lac Magog de Deauville.

Renseignements: 821-1919
Tous les jours

Depuis toujours ♦ la meilleure qualité ♦
et pour toujours... ♦ les meilleurs prix ♦
♦ la meilleure garantie ♦

Bourget
155, rue King Est, Sherbrooke
(819) 569-3242

SOIRÉE D'ÉMOTION



Imacom-Doguerre, René Marquis

Le curé Robert Jolicoeur a réalisé un rêve d'adolescence, hier soir, en accueillant Michèle Richard lors de la soirée organisée en son honneur pour souligner ses 12 années de cure à la paroisse Saint-Charles-Garnier. Tous deux ont interprété ensemble La plus belle pour aller danser, l'un des grands succès de la chanteuse d'origine sherbrookoise.

Un hommage d'amour pour le curé Jolicoeur

René-Charles QUIRION

Sherbrooke

C'est une soirée teintée d'humour et d'émotion auquel le curé Robert Jolicoeur a eu droit, hier soir, devant plus de 770 personnes paroissiens et proches du pasteur venus lui rendre hommage lors du Gala reconnaissance Robert Jolicoeur, afin de souligner ses 12 années à la

paroisse Saint-Charles-Garnier.

Robert Jolicoeur a réalisé son rêve d'adolescence, lorsqu'il a interprété avec Michèle Richard, *La plus belle pour aller danser*, l'un des succès de la chanteuse d'origine sherbrookoise.

«Je veux réaliser mon rêve de petit garçon et chanter avec toi Michèle. C'est une chanson que je fredonnais alors que je

Un hommage... (suite en A2)

Des baisses d'impôts jusqu'à 20 pour cent?

Ottawa étudierait un plan d'allègement fiscal

Toronto (PC)

Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, étudie la possibilité d'adopter un plan qui réduirait l'impôt des particuliers jusqu'à 20 pour cent sur une période de cinq ans, a rapporté hier le quotidien torontois National Post.

Ce plan, qui serait annoncé au moment de la présentation du budget, au printemps prochain, réduirait les revenus annuels du gouvernement fédéral de 20 milliards \$ d'ici 2005. Il constituerait ainsi un changement de politique audacieux de la part d'Ottawa.

La nouvelle précède de peu la conférence des premiers ministres provinciaux, qui se réuniront à Québec la semaine prochaine et pourraient réclamer un allègement substantiel du fardeau fiscal.

Le National Post précise que le plan fédéral serait amorcé en accordant des réductions fiscales d'environ 4 milliards \$ en 2000 et de 8 milliards \$ en 2001.

Les réductions initiales viseraient les contribuables à revenu moyen et les familles avec enfants. Alors que la baisse d'impôt serait en moyenne de 20 pour cent, elle pourrait atteindre 25 pour cent pour les familles à revenu moyen.

Selon le Post, des réductions importantes des primes d'assurance-emploi, qui passeraient de leur niveau actuel de 2,55 \$ à

2 \$ par 100 \$ de gains assurables, seraient également une priorité au cours des prochaines années. Le fonds de l'assurance-emploi affiche actuellement un surplus de 24 milliards \$, qui s'accroît au rythme de près de 5 milliards \$ par année.

Selon des sources proches du gouvernement, aucune décision ferme n'a encore été prise au sujet du plan de réductions fiscales. Le ministre Martin songerait cependant à établir un calendrier précis à cet égard dans son prochain budget.

Le plan prévoirait des réductions sur cinq ans mais la Loi sur le budget ne porterait que sur les trois prochaines années. «Nous ne pouvons légiférer pour cinq ans», explique un responsable fédéral.

La législation visant les années 2004 et 2005 serait adoptée lorsqu'il serait établi qu'une croissance économique soutenue pourrait s'accommoder d'une réduction des revenus gouvernementaux, sans risquer d'entraîner un nouveau déficit du budget fédéral.

Le ministre des Finances a confié récemment à certaines personnes qu'il avait l'impression d'avoir commis une erreur, lors du dernier budget, en refusant de préciser aux contribuables l'ampleur des réductions d'impôts qui pourraient leur être accordées. L'Opposition officielle réformiste et les gens d'affaires ont accusé M. Martin d'être contre l'idée d'accorder des réductions fiscales substantielles.

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, JIK 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente.....3,52 \$
T.P.S. 25 \$
T.V.Q. 28 \$
Coût à l'abonné.....4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	T.V.Q.	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,26 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

Abonnement par la poste: Territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	T.V.Q.	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$
3 mois	80,00 \$	5,40 \$	6,42 \$	92,02 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de
l'Association des quotidiens de langue française, membre de
l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit
Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la
presse catholique. Sources d'informations: Presse
canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse.
Le service de photos fac-similés de la Presse canadienne et
les agences affiliées sont autorisées à reproduire les
informations de La Tribune.

INDEX

Arts et spectacles:.....F-1
Bandes dessinées:.....E-3
Carrières:.....B-8
Chez nous:.....B-1
Décès:.....D-10
Économie:.....C-10
Messier en liberté:.....E-6
Opinions:.....A-10/E-5
Petites annonces:.....C-1/D-6
Sports:.....D-1
Vie religieuse:.....E-7
Voyages:.....E-1

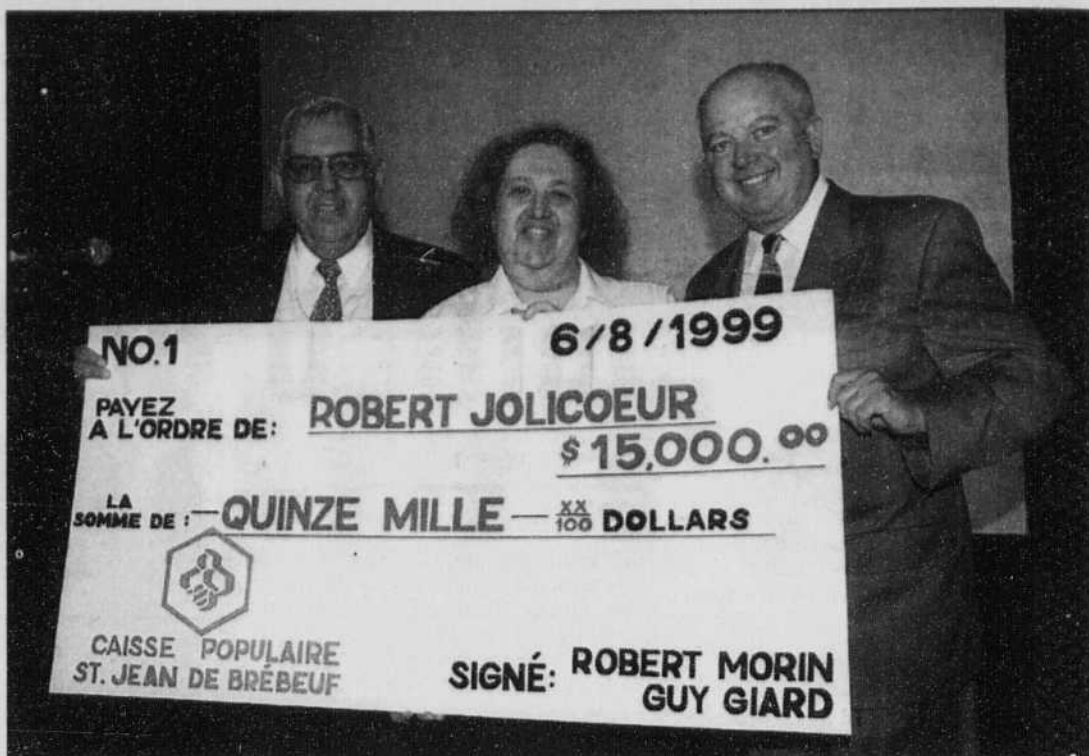
Un hommage d'amour pour le curé Jolicoeur



L'ex-conseiller municipal Jacques Jubinville et sa conjointe, Lucie, ont salué le curé Robert Jolicoeur. Ce dernier animera une émission radiophonique à CHLT 630 le dimanche matin à compter du mois de septembre.



Le curé Robert Jolicoeur pose en compagnie de la conseillère municipale de Sherbrooke, Danny Lachance et de son conjoint François Charest.



Les organisateurs du Gala reconnaissance Robert Jolicoeur ont remis les profits de la soirée à l'ancien curé de Saint-Charles-Garnier. Guy Giard à gauche et Robert Morin à droite entourent Robert Jolicoeur. La somme de 15 000 \$ lui servira à financer l'année sabbatique qu'il s'accorde.



Parmi les 770 convives du gala, Christine Girard a tenu à amener ses parents, Madeline et Patrick Girard à la fête tenue en l'honneur du curé Jolicoeur. Robert Jolicoeur les félicite pour leur 50e anniversaire de mariage qui coïncidait avec le Gala reconnaissance Robert Jolicoeur.

loto-québec résultats

La Mini

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
880398	50 000 \$	88039	1 000 \$
80398	5 000 \$	8803	100 \$
0398	250 \$	880	10 \$
398	25 \$		
98	5 \$		

Tirage du: 99-08-06

1 Sunfire GT Cabriolet * 191A501
(numéro non décomposable)
* La voiture est échangeable contre un chèque de 30 000 \$

1 lot de 10 000 \$ (numéro non décomposable) 359C823
3 lots de 5 000 \$ (numéros non décomposables) 115A148 175A197 279B649

10 lots de 3 000 \$ chacun (numéros non décomposables)
284A678 467A121 221B355 478B176 279C868
338A084 179B449 328B534 174C949 418C712

10 lots de 1 500 \$ chacun (numéros non décomposables)
166A499 513A597 267B755 472B700 277C429
376A652 114B447 283B669 148C174 467C886

25 lots de 500 \$ chacun (numéros non décomposables)
187A887 564A504 378B218 144C363 404C824
345A588 113B147 456B223 159C977 407C355
396A874 177B496 492B566 200C133 440C727
425A786 289B436 563B639 200C746 477C142
485A325 345B640 133C887 254C033 560C410

50 lots de 250 \$ chacun (numéros non décomposables)
120A842 368A146 237B072 553B166 313C913
137A469 381A318 298B157 553B282 328C512
138A199 408A797 311B215 104C819 342C522
159A557 425A844 363B269 111C379 364C672
176A070 433A502 420B927 118C587 396C336
215A866 481A285 446B208 143C459 408C951
254A982 500A681 451B024 188C504 508C798
279A812 175B432 456B783 254C406 530C396
281A357 210B318 545B457 277C504 586C036
344A066 229B270 552B681 295C265 596C405

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

100 autres lots bonis le vendredi 13 août 1999

(suite de la UNE)

cueilla des pommes dans le verger au monastère», a lancé l'abbé Jolicoeur.

Dans sa simplicité habituelle, Robert Jolicoeur, a livré son état d'âme à l'endroit de cet hommage par une parabole comme lui seul sait les faire. Il a également tenu à présenter à tous les convives sa famille.

«Je veux dire ce soir au monde que je les aime et je vois que les gens sont venus me dire qu'ils m'aiment. Je ne donne pas grand chose, mais je le donne de mon vivant. Dites aux gens qui vous entourent que vous les aimez. Aujourd'hui nous appartenons, alors que demain n'est pas à nous», a exprimé le curé Jolicoeur à la fin de l'hommage qui lui a été rendu lors du Gala reconnaissance.

loto-québec résultats

La Mini

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
880398	50 000 \$	2	3
80398	5 000 \$	20	24
0398	250 \$	25	31
398	25 \$	35	36
98	5 \$	38	39
		43	44
		51	56
		65	

Tirage du 99-08-06

88039 = 1 000 \$
8803 = 100 \$
880 = 10 \$

Extra Tirage du 99-08-06
NUMÉRO 525005

La Mini Tirage du 99-08-06
NUMÉROS 3 4
LOTS 304 8731

Super 7 Tirage du 99-08-06
NUMÉROS 6 9 25 29 30 34 45
NUMÉRO complémentaire 8

TVA, le réseau des tirages
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

La Tribune 564-5450

...une publicité qui marche!

AUJOURD'HUI CETTE NUIT

21	10	22	19	19
PRÉC. 10	PRÉC. 10	PRÉC. 60	PRÉC. 20	PRÉC. 20

QUÉBEC

Var	20/9	Québec	Var	21/9
Chicoutimi	Var	20/10	Rimouski	Plu
Gaspé	Var	18/15	St-Georges	Var
Iles-de-la-Mad.	Var	14/8	Sept-Îles	Ora
La Grande	Var	19/9	Trois-Rivières	Sol
Lac-St-Jean	Var	23/15	Val d'Or	Var
Montréal	Var			

CANADA

Plu	20/12	Régina	Var	18/9
Charlottetown	Plu <td>20/10</td> <td>St-John's</td> <td>Var</td>	20/10	St-John's	Var
Edmonton	Var	24/9	Toronto	Var
Fredericton	Plu	21/12	Victoria	Ave
Halifax	Var	23/14	Winnipeg	Var
Ottawa	Var			

LE MONDE

Sol	39/20	Mexico City	Ora	25/10
Athènes	Sol	29/20	Moscou	Var
Beijing	Nua	34/12	Paris	Ave
Berlin	Ora	32/27	Port-au-Prince	Ora
Hong Kong	Sol	26/17	Rome	Sol
Lisbonne	Var	25/16	Tokyo	Var
Londres	Var			

INDICE UV

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
60	30	20	15						

USA

Ora	31/25	New York	Ora	33/27
Boston	Ora	31/25	Old Orchard	Ora
Bridgeport	Ora	32/26	Plattsburg	Ora
Burlington	Ora	28/23	Portland	Ora
Concord	Ora	30/20	Providence	Ora
Detroit	Sol	30/21	Washington	Ora

DESTINATIONS SOLEIL

Ora	33/23	Myrtle Beach	Ora	33/27
Atlantic City	Ora	31/25	Old Orchard	Ora
Cape Cod	Ora	34/25	Orlando	Ora
Daytona Beach	Ora	34/26	Plattsburg	Ora
Freeport	Sol	31/22	Tampa	Ora
Fort Lauderdale	Ora	33/28	Virginia Beach	Ora
Honolulu	Ora	33/27	West Palm B	Ora
Key West	Ora	37/24	Wildwood	Ora
Miami	Ora			

© Services Commerciaux MM 1999

DERNIÈRE CHANCE!

SANDALES CLARKS

à partir de **44⁹⁵**

SUPER RABAIS D'ÉTÉ

Boutiques Newport

Une nouvelle façon de voir la mode d'aujourd'hui!

Carrefour de l'Estrie, Magog, Drummondville, Granby



Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, a tenu à rendre hommage à Robert Jolicoeur. À la blague, le maire de Sherbrooke a affirmé ne pas vouloir se présenter en politique contre un homme aussi charismatique que celui qui a guidé les destinées de Saint-Charles-Garnier pendant 12 ans.

Mario Goupil

Un chat dans la nuit...

O n aurait dit que Tornade avait le feu au derrière tellement il courait dans tous les sens dans la maison, sans même ralentir en tournant les coins...

— Mais t'es donc bien fou mon ti-chat. Arrête de faire ça mon ti-bébé, sinon tu vas aller dehors.

— Ça, c'est ma blonde qui gronde le chat. Le ton monte rarement plus que ça. Que voulez-vous, elle l'aime.

— Là, je ne te le répéterai pas trois fois mon ti-chat. Si tu te mets à grimper sur les meubles comme tu viens de le faire, tu vas aller dehors. C'est compris? Bon, allez, tranquille maintenant...

Et pfiou! voilà la fusée qui décolle à nouveau jusque dans le salon...

Ce que l'on peut être tolérant avec nos petits animaux. Ceux qui en possèdent vont certainement me comprendre. On l'est avec nos p'tits minous en tout cas. Il m'arrive de penser qu'on l'est peut-être même davantage qu'on a pu l'être avec nos enfants quand ils étaient jeunes.

D'ailleurs, j'ai même déjà dit à ma blonde que j'étais jaloux du chat. Il m'arrive même de me mettre à ronronner pour attirer son attention. Mais le chat est toujours à ses pieds...

— Allons donc; tu aimes Tornade tout autant que moi, se défend-elle.

— Hum... pas sûr. Il ne serait plus la que ça ne me ferait pas un pli...

Au fond, il m'arrive de penser que Tornade est un chien qui se déguise en chat. Vous devriez le voir quand on prend une marche autour du lac: il nous suit presque pas à pas. Lorsqu'il réalise que nous nous sommes un peu trop éloignés, il nous rattrape en courant comme le ferait un chien enjoué.

Tenez, en fin de semaine dernière, on est allé faire un tour de chaloûpe sur le lac. Qu'a fait Tornade pendant ce temps-là? Il nous a attendus au quai. Comme un bon chien. Quand nous sommes retournés à la maison, il s'en est allé jouer dans la forêt, visiblement rassuré que l'on soit de retour sur la terre ferme.

Il était passé 21h quand j'ai demandé à ma blonde si Tornade était rentré à la maison. Et dire que ce chat est supposé me laisser de glace...

— Non? Au fait, tu l'as revu depuis que nous sommes revenus du lac?

Nos yeux sont devenus tout ronds en constatant que Tornade avait disparu.

Vous auriez dû nous voir nous précipiter à l'extérieur de la maison, complètement médusés. Presque affolés. D'un coup, l'inquiétude nous avait gagnés. On imaginait le pire.

— Tornade! Tornade! Viens ici mon ti-chat. Viens t'en. Viens mon bébé...

Et ce que ma blonde criait devant la maison, je le répétais à l'arrière, en pleine noirceur. Un ours se serait avancé qu'on n'en aurait probablement pas fait de cas tellement nous étions déterminés à retrouver notre chat. Mais nos démarches demeuraient vaines.

— T'as l'air pas mal inquiet pour un gars à qui ça ne devait pas faire un pli si le chat disparaissait... m'a fait remarquer ma blonde.

Ah! les femmes. Elles trouvent le temps de chicaner même dans des situations urgentes. Voire même catastrophique.

— Je vais descendre dans la forêt tout près du lac. C'est là qu'on l'a vu pour la dernière fois...

Mais ça n'a aucun sens, me lance ma blonde. Il y fait noir comme dans le poêle. C'est trop risqué.

Savez-vous quoi? On y est allé à deux finalement...

— Tornade? Où es-tu?

— Miaou...

Vous auriez dû nous voir tous les deux, dans la forêt, en ce beau dimanche soir, en train d'être intrigués et de flatter un ti-minou qui ne s'était payé que quelques heures supplémentaires de bon temps.

Mais je vous prends comme témoins: c'est la première et aussi la dernière fois qu'un chat me sort de la maison un dimanche soir pour m'amener jusque dans la forêt. La toute dernière fois. Moi, les chats, ça me laisse froid. Je l'ai d'ailleurs répété à ma blonde lorsque nous sommes allés au lit... et que Tornade est venu nous y rejoindre. -0-0-0-

À l'entrée du lac, au baillard d'information des riverains près des casiers postaux, on a accroché un beau dessin d'enfant sur lequel on retrouve un minou tout bleu. PERDU, peut-on lire sous le dessin.

Il s'appelle Sha-Sha-Sha. Il en était à sa première visite au lac, a expliqué à ma blonde la propriétaire du ti-minou, alors qu'elle faisait le tour des résidences autour de l'eau pour demander si on avait aperçu Sha-Sha-Sha.

Il y a une petite fille qui doit être bien malheureuse depuis une semaine. Ses parents aussi. On a eu beau regarder tout autour, demander à Tornade s'il ne s'était pas fait un nouvel ami, mais rien.

Ce ne sont pas tous les propriétaires de petits animaux qui ont autant de chance qu'en a eue Mme Desrochers qui vient de déménager sur la rue Lalemant, à Sherbrooke.

Son chien et fidèle compagnon depuis 12 ans s'est perdu dans son nouvel environnement. Heureusement pour Mme Desrochers, de bons samaritains ont récupéré le chien pour le rapporter au vétérinaire le plus proche, rue Galt ouest. Véritable coup de chance, il s'agissait du vétérinaire de Mme Desrochers...

Épandage de boues d'épuration, de résidus de production agroalimentaire, de cendres de bois...

Le monde municipal et le milieu agricole s'inquiètent

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Le monde municipal et le milieu agricole s'inquiètent de plus en plus de l'utilisation de cendres de bois, de résidus de production agroalimentaire, de boues de stations d'épuration et de papeteries pour l'épandage sur des terres agricoles.

«On entend de beaux discours sur la protection de l'environnement et la valorisation. Je ne mets pas ça en doute, mais il n'y a pas d'analyse à chaque voyage qu'on reçoit», indique le président de l'Union des producteurs agricoles de l'Estrie, Antoine Doyon.

«De plus, plus on rentre de produits autres, moins on a de surface pour étendre nos fumiers de ferme», ajoute M. Doyon, qui se propose d'aborder l'ensemble de la question lors du prochain conseil d'administration de l'UPA.

«Les agriculteurs, en général, sont portés à être sensibilisés à ces questions-là, à ne pas être entichés de ces produits-là», souligne-t-il.

Alors que des entreprises agricoles de la région utilisent déjà des boues de station d'épuration et des cendres de bois importées des États-Unis, la MRC de Coaticook a été approchée il y a quelques semaines par GSI Environnement - une firme qui fait la gestion de matières résiduelles - pour un projet d'épandage de résidus d'une fromagerie américaine.

Ce projet a toutefois été abandonné en raison d'une quantité insuffisante de matière pour l'épandage agricole.

«On cherche des produits qui sont



Antoine Doyon



André Robert



Michel Belzil

bon pour l'agriculture; c'est moins cher que de les enfouir et cela permet de les valoriser», indique Claude Michaud, de GSI Environnement, qui s'occupe notamment des boues de la station d'épuration de la région sherbrookoise.

Et pourquoi importer des États-Unis des résidus de fromagerie?

«On ne voit pas ça comme de l'importation, mais comme une activité économique», répond M. Michaud.

Quant à l'impact éventuel sur la santé humaine de tels types d'épandage, M. Michaud soutient que dans le cas de résidus de fromagerie, c'est comme prendre du fromage, ce n'est rien d'autre que du lait, ça s'en va dans un bassin avec de l'air. Il n'y a aucun pathogène, aucun coliforme.

À la station d'épuration des eaux de la région sherbrookoise, la totalité des boues produites, soit 12 000 tonnes (solides à 42 pour cent), sont valorisées. Le directeur général de la Régie d'assainissement des eaux de la région sherbrookoise, André Robert, souligne qu'«il y a peu d'industries polluantes (dans la région), ce qui fait que les boues sont de très bonne qualité».

Interrogation

Pour le préfet de la MRC de Coaticook, Michel Belzil, il est temps que le monde municipal et le monde rural s'interrogent sur l'impact à long terme de ces fertilisants, surtout que les gouvernements dérèglementent de plus en plus le

transport des matières résiduelles et recyclables.

«Au-delà de la valeur fertilisante, quel est l'impact à long terme de ces produits-là? Y trouve-t-on des métaux lourds par exemple? Qui fait le suivi de tout ça? C'est ce qu'on se pose comme question à la MRC», dit-il.

«Qui a le mandat de donner de l'éclairage là-dessus? Ce ne sont pas les municipalités, ni les MRC. Est-ce le MEF (ministère de l'Environnement et de la Faune)? Le ministère de l'Agriculture? Personne ne veut se mouiller et s'il y a un problème dans 10 ans, qui va être à blâmer?» demande en outre M. Belzil.

Ce dernier rappelle d'autre part que le monde municipal estrien s'est déjà prononcé contre l'importation de déchets dangereux, en particulier des États-Unis, et réclame un resserrement des législations sur le transport, la gestion et le traitement de ce type de matières.

Pas de problème selon le MEF

Sherbrooke (DD)

Du côté du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), le chef de service Emile Grieco se fait rassurant et rappelle que les produits destinés à l'épandage agricole - cendres de bois, boues de station d'épuration et boues de papeteries notamment - doivent recevoir un certificat d'autorisation du ministère.

«C'est la personne qui vend le produit qui doit obtenir le certificat», dit-il.

«Des critères nous permettent de nous assurer que ces produits-là ne sont pas nuisibles pour l'environnement et pour la santé», ajoute M. Grieco, soulignant que des normes précises visent à contrôler la présence de contaminants ou de métaux lourds, par exemple.

«Et je pense qu'avec les critères, s'ils sont respectés, il n'y a pas de problème. On s'assure par exemple qu'il n'y a pas de métaux lourds, ou s'il y en a qu'ils soient en quantités acceptables», ajoute-t-il.

Toutefois, certains produits voués à la valorisation agricole sont en voie de certification par le Bureau des normes du Québec, de sorte que les certificats d'autorisation du MEF ne seront plus requis, souligne M. Grieco.

Invité à préciser les types de contrôle qu'effectue actuellement le MEF, il répond que «c'est assez bien encadré et selon ce qui rentre on demande une analyse des substances et des contaminants», mais ajoute que «souvent on demande aux producteurs de faire les analyses et de nous en transmettre copie».

M. Grieco reconnaît d'autre part que le MEF ignore les quantités totales de cendres de bois et de boues de stations d'épuration qui sont valorisées au plan agricole.

«On n'a pas de compilation totale, mais quand on émet un certificat d'autorisation on sait où ça va».

Il dit toutefois comprendre les inquiétudes du monde municipal.

«Ce qui peut devenir inquiétant c'est qu'il y a déjà beaucoup de matières à valoriser, par exemple le fumier de ferme et les autres produits valorisables, mais si on considère l'ensemble des terres en Estrie ce n'est pas encore un problème».

Furieux, il rentre chez lui après 26 heures d'attente au CUSE

Imacom-Daguerre, René Marquis

Après 26 heures passées à l'urgence, cette semaine, Paul Fillion a préféré retourner chez lui où «il a pu me reposer», même si son état de santé est inquiétant.

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Faute de place aux soins intensifs où son état le destinait, dit-il, faute également de place aux soins intermédiaires ou sur n'importe quelle autre étage de l'hôpital, une personne souffrant d'une crise d'angine a choisi de retourner chez elle après avoir attendu 26 heures, couchée sur une civière, à l'urgence du CUSE, de Fleurimont.

«Après 26 heures sans pouvoir dormir, j'ai pensé que je pourrais mieux me reposer chez moi... J'ai signé une décharge comme quoi je refusais d'être traité et je suis rentré chez moi», raconte Paul Fillion, un homme de 50 ans.

Selon M. Fillion, il n'a aucun reproche à formuler à l'endroit du personnel soignant. Par contre, il y a lieu de pointer du doigt la direction de l'hôpital ou le gouvernement qui permet une telle situation.

«Je dénonce la situation parce que d'autres la vivent aussi. Il faut que les compressions cessent», dit-il.

Monsieur Fillion a fait un infarctus, en avril 1997. Depuis une semaine, dit-il, il souffre d'angine. Mercredi après-midi, n'en pouvant plus, il s'est rendu à l'urgence du CUSE, à Fleurimont. Il était autour de 15h00.

«Le médecin m'a dit qu'il allait m'envoyer aux soins intensifs mais il n'y avait pas de place. Le médecin a cherché à me faire admettre aux soins intermédiaires ou sur les étages mais le résultat était pareil. Il n'y avait pas de place. Ils m'ont donc gardé à l'urgence. Je n'ai pas dormi de la nuit. Jeudi, à 17h00, j'en pouvais plus. J'ai dit que je m'en allais chez moi. Ils ont cherché à me retenir mais j'ai demandé de signer un refus de traitement. Et je suis parti...»

De retour chez lui, il a mieux dormi, effectivement. «Je me suis reposé... Bien sûr que je suis stressé. Mon état peut s'aggraver. Je peux faire une crise mais je ne tiens pas à retourner passer des journées sur une civière à l'urgence... Ici, je prends mes pilules de nitro, comme à l'hôpital... Ma famille est stressée aussi...»

En plus de l'appel au journal, M. Fillion dit avoir déposé officiellement une plainte, au CUSE, vendredi matin. Plus tard en avant-midi, il a rappelé au journal pour dire qu'il venait de recevoir un appel du directeur du département de l'urgence, le Dr Pierre-Olivier Guérette. Ce dernier lui aurait expliqué vouloir chercher à «faire débloquer» un lit, durant la journée, en fait avant 16h00. S'il réussissait dans sa démarche, il ferait admettre M. Fillion sur le champ.

Autre version

La version du CUSE est un peu différente. Dans l'ensemble, explique Pierre Lafleur, porte-parole de l'hôpital, les choses se sont passées comme le rapporte M. Fillion. Sauf qu'il n'aurait pas été question de l'envoyer aux soins intensifs mais bien aux soins intermédiaires.

«Mais, ce jour-là, il n'y avait effectivement pas de place aux soins intermédiaires. Il n'était pas question de l'envoyer sur des unités régulières car il n'y a pas d'appareil de monitoring dans ces unités et M. Fillion devait être suivi de près. Il devait donc être aux soins intermédiaires ou, par défaut, à l'urgence où il y a le même équipement qu'aux soins intensifs. Certes, l'urgence n'est pas le meilleur endroit pour être hospitalisé mais c'est là qu'il pouvait recevoir les meilleurs soins...»

Selon M. Lafleur, le personnel soignant de l'urgence s'est inquiété de voir M. Fillion quitter l'urgence. Son état de santé fait qu'il prend un risque énorme.

UNE BONNE RAISON DE FRÉQUENTER LE CENTRE-VILLE DE SHERBROOKE

À découvrir aujourd'hui dans La Tribune

02889

Heenan Blaikie



Me Sylvain Provencher

Les associés de Heenan Blaikie sont heureux d'annoncer que Me Sylvain Provencher s'est joint à l'équipe sherbrookoise de leur cabinet pour y poursuivre sa carrière.

Natif de Coaticook, Me Provencher a complété ses études en droit à l'Université Laval et a été admis au Barreau du Québec en 1991. Il exerce sa profession à Sherbrooke depuis lors et concentre principalement sa pratique en droit des assurances, en droit bancaire de même qu'en litige civil et commercial.

Heenan Blaikie compte parmi les plus grands cabinets d'avocats canadiens. Ses bureaux sont situés à Montréal, Toronto, Vancouver, Québec, Ottawa, Trois-Rivières, Sherbrooke et Beverley Hills.

01936

Les spectacles **Le Vieux Clavier** de Sherbrooke

Blève

DÈS CETTE SEMAINE

DOMINIC ET MARTIN

Les vendredis et samedis du mois d'août, à 20 h 30

RÉSERVATION : 822-2102

LaTribune CKSH 106.1 TOS

Un citoyen conteste un avis d'expropriation de la Ville de Coaticook

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

L'homme d'affaires Georges Tremblay de l'État de New York a contesté l'avis de la Ville de Coaticook d'exproprier un terrain vacant de 20,04 hectares lui appartenant dans la municipalité afin de constituer une réserve foncière à des fins industrielles.

Il a aussi demandé l'annulation des procédures de réglementation de la Ville en marge de cette affaire.

Sa requête et son action ont été déposées en Cour supérieure du district de Saint-François par l'intermédiaire de son avocat, Me Gilles Fontaine, de Sherbrooke.

M. Tremblay allègue dans un premier temps que, contrairement à ce qui a été invoqué par la Ville, l'avis d'expropriation de son terrain cherche à desservir un intérêt privé plutôt qu'un intérêt public.

Il relate que South Shore Industries, un manufacturier de meubles, l'avait sollicité pour acheter une partie de son terrain contigu à cette entreprise.

Les négociations ont été continuées indirectement par les représentants de la Ville

auxquels le requérant reproche de l'avoir menacé d'expropriation à défaut d'entente.

M. Tremblay prétend que l'expropriation de son terrain n'est effectuée qu'au profit de l'investisseur voisin et que la Ville a agi sous les dictées du promoteur.

La Ville lui a offert 136 000 \$ comme indemnité immobilière et 1 000 \$ pour troubles, ennuis, déplacement et perte de temps.

Me Fontaine demande donc le rejet pour ces motifs de l'avis d'expropriation signifié à son client le 22 juin.

Dans un second temps, M. Tremblay invoque que les formalités relatives au règlement connu sous la désignation de 29-3-B n'ont pas été adoptées régulièrement et que le devoir d'information publique du Conseil n'a pas été rempli.

Ce règlement de la Ville fixe à 5 000 000 \$ le montant maximal des dépenses relatives à la Loi sur les immeubles industriels.

On invoque que la résolution permettant d'adopter le règlement en question ne contenait aucune indication de l'année ou de la période financière pendant laquelle s'appliquerait la dépense visée.

L'avis de motion était muet sur cette indication et l'avis public souffrait de la même abstention.

L'absence de mention que la dépense de 5 millions \$ ne devrait s'appliquer qu'à la période financière 1999 induit le contribuable en erreur, laissant croire à une dépense répartie dans le temps plutôt que sur une année puisque le budget d'opération de la Ville pour l'année financière 1999 est d'environ 7 500 000 \$, allègue-t-on.

M. Tremblay prétend aussi que l'absence de cette mention constitue un grave camouflage d'une information essentielle permettant de faire adopter le règlement en vertu de représentations erronées.

On mentionne qu'une autre exigence de la loi n'a pas été rencontrée en ce que le montant de la dépense n'est pas fixée.

Le règlement tel que rédigé permet de puiser dans le fonds général un montant indéterminé qui peut varier de 1 \$ à cinq millions \$, indique-t-on.

M. Tremblay soutient que le règlement est discrétionnaire puisque la dépense est ainsi laissée à l'arbitraire du Conseil contrairement à l'exigence de la loi.

Me Fontaine réclame enfin à la Cour de déclarer que les résolutions et règlements concernés sont déraisonnables, arbitraires, illégaux et ultra vires et que l'avis d'expropriation est nul par voie de conséquence.

AU PALAIS DE JUSTICE

Six mois avec sursis pour un conjoint violent

Sherbrooke - Pour avoir exercé de la violence à plusieurs occasions envers son ancienne conjointe dans le cadre d'une relation difficile, André Boisvert, âgé de 34 ans, a écopé d'une peine de six mois de détention avec un sursis assortie de plusieurs conditions.

Il a reçu cette condamnation du juge Robert Sansfaçon de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Boisvert a admis sa culpabilité à un chef de voies de fait graves en mettant en danger la vie de la victime, à quatre chefs de voies de fait avec blessures et à un autre de menaces de mort.

Me Jean Leblanc avait suggéré une peine dans la collectivité pour son client ayant passé 72 jours dans une maison de thérapie 24 heures sur 24 et entrepris d'autres démarches pour un suivi au Centre Jean-Patrice Chiasson.

Le procureur Paul Crépeau a porté à l'attention du tribunal que la victime présente à l'audience ne souhaitait pas l'imposition au prévenu d'une interdiction de communication avec elle.

Me Leblanc avait expliqué que cette violence a été exercée dans un double contexte de relation difficile et de consommation d'alcool.

L'inculpé est également suivi par son médecin traitant. Le juge Sansfaçon a défendu à Boisvert de communiquer avec la victime à moins d'une révision s'il y a lieu.

Il lui a aussi interdit de consommer de l'alcool et imposé l'obligation de poursuivre son suivi avec son médecin et ses démarches auprès du Centre Chiasson.

Le juge Sansfaçon a de plus soumis Boisvert à une mise à l'épreuve pendant deux ans.

La plaignante avait rapporté à la police le printemps dernier avoir été victime d'étouffement, de coups et d'une poussée.

Il perd son permis pour avoir foncé dans le Tim Horton

Sherbrooke - Pour avoir foncé avec une voiture dans le casse-croûte Tim Horton du 3135 boulevard Portland le 16 juillet, Michel Lachance, âgé de 31 ans, a bénéficié d'un sursis avec une interdiction de conduire pendant un an, une mise à l'épreuve et des pénalités de 440 \$.

Cette condamnation lui a été imposée par le juge Robert Sansfaçon de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Lachance devra de plus rembourser 500 \$ au propriétaire du commerce pour la déductibilité de son assurance ayant défrayé les dommages causés.

Il avait admis sa culpabilité à des chefs de conduite dangereuse et de méfait à la suite de cet incident survenu un peu après 19 h et à l'occasion duquel aucune autre personne n'a été blessée.

Le tribunal a retenu la recommandation faite par le défenseur Jean Leblanc et partagée par le procureur Paul Crépeau dans la détermination de sa peine.

D'après une source policière, le prévenu était stationné en face du casse-croûte lorsqu'il a eu une dispute avec son amie qui est descendue du véhicule.

Il a alors pesé sur l'accélérateur et voulait virer à gauche mais il est «entré» dans le commerce.

Deux vitrines ont été fracassées occasionnant des dommages de quelques milliers de dollars.

Le suspect a subi des blessures mineures au nez et à une main n'ayant pas nécessité de traitement en marge de cet épisode.

Un trafiquant de drogues à l'ombre pour trois mois

Sherbrooke - Pour le trafic de stupéfiants ainsi que la possession en vue de trafic de cocaïne et de marijuana le 30 juillet, René Lessard, âgé de 37 ans, a écopé d'une peine de trois mois de détention avec une mise à l'épreuve pendant deux ans.

Il a reçu cette condamnation du juge Robert Sansfaçon de la Cour du Québec, à Sherbrooke, à la suite de son aveu de culpabilité.

Lessard a de plus fait l'objet de la confiscation d'un montant de 920 \$ trouvé chez lui après déduction de ses prestations de sécurité du revenu.

Le procureur Paul Crépeau avait rapporté que la police a saisi chez le prévenu 15,6 grammes de cocaïne et 10 grammes de marijuana.

Me Jean-Marc Bédard a insisté sur le fait que son client avait reconnu sa culpabilité à la première occasion après avoir admis à la police que la vente de stupéfiants lui a rapporté environ 400 \$ par mois pour arrondir ses fins de mois.

Lessard se trouvait en attente de procédures pour possession en vue de trafic de 125 grammes de haschich le 12 décembre, à Drummondville.

Me Bédard a indiqué que son client avait demandé le transfert de cette cause ici dans l'intention de plaider coupable à ce délit pouvant lui entraîner une peine de 12 mois consécutifs.

On a appris que Lessard avait été interpellé lors d'une visite au pénitencier de Drummondville pour cette affaire.

FAITS DIVERS

Même s'il a changé de place

Sherbrooke (PSJ) - Le conducteur a bien tenté de changer de place avec sa passagère mais l'autre automobiliste, impliqué dans l'accident, avait assisté à la substitution.

Et l'homme, âgé de 60 ans, de Sherbrooke, n'a eu d'autre choix que de se soumettre au test d'échantillons d'haleine, car il présentait tous les symptômes de l'ivresse.

L'accident s'est produit à l'intersection King Ouest et des Grandes-Fourches Sud, dans le centre-ville de Sherbrooke, durant la soirée de jeudi.

Aussitôt l'accident survenu et fort conscient de son état capiteux, l'homme de 60 ans a ouvert la portière pour changer de place avec sa passagère avant l'arrivée des patrouilleurs du Service de police de la région sherbrookoise.

Le subterfuge découvert et admis, l'homme a soufflé pour des valeurs de 190 et de 200 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Un motocycliste malchanceux

SHERBROOKE GOLF
TOUS LES JOURS
après 14 h 00
24\$ taxes incluses
346-GOLF

Sherbrooke - Quelques heures plus tôt, un policier a cru reconnaître dans un motocycliste qu'il a croisé au centre-ville, la description d'un individu qui avait fomenté le trouble à l'Institut de gérontologie d'Yvesville.

Intercepté, le sherbrookoise de 37 ans dégageait une senteur d'alcool. Les deux échantillons d'haleine ont révélé chacun une teneur de 150 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

LA BONNE RAISON...

LES MARCHANDS DU CENTRE-VILLE

vous attendent!

Stationnement municipal gratuit la première heure

Boutique Félicité
180, rue Wellington Nord
346-2723

Robes de mariées :
395\$
495\$
595\$

SUPER VENTE FIN DE SAISON
Payez et emportez

Nu Mode - Bridal Original's

RESTAURANT DEMERS

Rôtisserie



Poulet

rôti à la broche au feu de bois



Il y a 15 ans déjà, le Restaurant Demers innovait avec la pizza cuite au four à bois. Aujourd'hui, il se démarque encore avec son poulet cuit sur broche au feu de bois, qui donne au poulet un goût unique et exclusif au Restaurant Demers.

Choix du chef au comptoir 4.99 Taxes incluses

encore du nouveau!



AU COMPTOIR OU PAR LIVRAISON RAPIDE

Heures de livraison

Dim. au mercr., 11 h à 3 h Jeudi au sam., 11 h à 4 h

Pizzeria

Pizza
cuite au feu de bois
en salle à manger seulement

10 po toute garnie
Promotion au comptoir 5.99 Taxes incluses

maintenant disponible

SALON PRIVÉ
de 10 à 125 personnes

- Réunion d'affaires
- Réception de tous genres

936, rue Conseil,
Sherbrooke

Pour livraison
et réservations

564-2811

Fouillis dans les allocations de formation d'Emploi-Québec

L'école St-Michel compte plusieurs «victimes»

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Quarante adultes qui devaient revenir en août à l'école Saint-Michel n'ont pu revenir, 27 en langue seconde ont vu leur séjour abrégé ou annulé, dont 12 Néo-Québécois qui avaient encore des apprentissages à faire et 110 autres sont sur la corde raide.

«C'est le droit de l'adulte à l'éducation qui est remis en question si, comme société, on n'est pas capable d'assurer la formation de base», commente le directeur de l'école, M. Roger Filion.

Le comité consultatif des élèves de l'école Saint-Michel a signifié à la direction sa volonté de porter à l'attention du public le drame humain qui vit plusieurs adultes.

«Ce ne sont pas les organisations qui crient, ce sont les gens», fait remarquer M. Filion.

Emploi-Québec a beau justifier son désengagement par un changement de critères, les jeunes adultes se font présenter des raisons dont on n'avait pas encore entendu parler jusqu'ici.

Éric Provencher, à qui Emploi-Québec avait promis un soutien financier pour compléter son cours de mathématiques 536, de 5e secondaire, préalable à un cours de réseautique auquel il s'est inscrit au Collège de l'Estrie, ainsi que du soutien pour son cours de réseautique, s'est fait dire qu'il ne répondait pas au critère de l'âge. On lui a dit qu'on soutenait les 18-29 ans et les 45-50 ans. Il est trop vieux, il a 30 ans. «Prends-toi une petite job ou va sur le BS», lui a-t-on suggéré. Pourtant, il n'en avait plus que pour une ou deux semaines avant de terminer son cours à Saint-Michel.

Pierre Duquette, lui, est trop jeune. Il a 41 ans. Victime de la fermeture d'une usine où il travaillait depuis 20 ans comme surintendant, il a vécu, dit-il, six années de frustrations avant d'effectuer un retour aux études. «Les employeurs étaient éblouis par mon expérience, mais comme je n'avais pas mon diplôme du secondaire, il y avait toujours quelqu'un qui passait devant moi. Il aurait obtenu son DES l'an prochain, mais... on sait le reste.

Oups!

Le pire, c'est qu'on lui a annoncé la fin de son soutien financier le 6 juillet, alors qu'il reçoit ses prestations de Dé-



Pierre Duquette, Marie-Josée Leroux, Maurice Longtin, Patrick Goulet, Éric Provencher et Odette Bérard, de l'école Saint-Michel, sont tous ébranlés par les coupes dans le soutien à la formation auxquelles se livre Emploi-Québec.

veloppement des ressources humaines Canada jusqu'en novembre. Emploi-Québec a donc révisé sa «décision» et M. Duquette pourra poursuivre ses études jusqu'en... octobre.

Maurice Longtin est parti de loin et il veut aller loin. «J'ai passé 11 ans dans des pénitenciers.» Sa vie a été durant cette période un perpétuel aller-retour entre le travail et *en-dedans*. Quand il a décidé que sa vie changerait, il a effectué un retour à l'école en vue de se rendre jusqu'au baccalauréat multidisciplinaire pour oeuvrer un jour dans le milieu carcéral. À l'école, on l'a classé de niveau pré-secondaire!

Il a fait du chemin depuis et avec un soutien financier minime, si l'on considère qu'il a une femme, deux enfants, une maison: 200 \$ par semaine. «Je

n'arrive pas avec ça. Le midi, à l'école, je n'ai même pas de quoi manger. Alors en juillet, je suis allé voir mon agente pour lui dire que 200 \$, c'était insuffisant. Elle m'a répondu que non seulement je ne serais pas augmenté, mais coupé.»

Odette Bérard, pour sa part, a toujours eu un emploi sous-payé. «Je suis tannée de toujours dire non à mon enfant. Alors en avril, j'ai décidé de me faire une carrière.» Elle veut prendre son cours de technicienne en micro-informatique au Collège de Sherbrooke. Entrée à Saint-Michel en mai pour prendre ses préalables en mathématiques, elle avait aussi l'espoir d'être soutenue financièrement pour son cours collégial, mais voilà qu'on l'a prévenue qu'il y a de fortes chances qu'elle ne

puisse entrer au Collège. «Le monde veut s'en sortir», lui semble-t-il pourtant.

C'est Emploi-Québec qui a envoyé Patrick Goulet à Saint-Michel. Il parlait de loin lui aussi, avec des cours de mathématiques et de français de 1er et 2e secondaire. Il tient à faire sa 5e secondaire parce que l'expérience lui a enseigné que, même muni de cartes de compétences en gaz propane, il n'est pas embauché sous prétexte qu'il n'a pas son diplôme du secondaire. Il s'est présenté dans trois usines où il n'a finalement pas été employé. «J'ai deux enfants et une pension alimentaire à payer. Mon but, c'est d'avoir une job payante pour mes enfants.»

Marie-Josée Leroux s'est vu, pour sa part, enlever son allocation pour les

frais de garde de son enfant. La décision est en révision et, pour l'instant, elle confie son enfant à sa mère, mais même s'il est reconnu que les grands-mamans adorent leurs petits-enfants, Marie-Josée trouve gênant de laisser son enfant cinq jours par semaine chez sa mère, de 7h30 à 17 heures. Que faire, se demande-t-elle, si sa mère est malade? «On m'a dit aussi que mon cours ne sera peut-être pas payé non plus, mais de ne pas m'énervier!»

Actuellement, les élèves de Saint-Michel font circuler une pétition qui demande à Emploi-Québec de respecter les ententes écrites et verbales intervenues avec les étudiants. Les gens qui ne seraient pas à l'école parce que privés de soutien par Emploi-Québec peuvent se rendre à l'école pour signer la pétition en demandant Jean-François Vallerand.

Avis de nomination



Mario Laurin

Martin Turgeon, directeur des ventes de Toyota Magog, est heureux d'accueillir monsieur Mario Laurin au sein de son équipe à titre de représentant aux ventes.

Avec ses dix années d'expérience dans les voitures japonaises ainsi que sa connaissance de la gamme Toyota, M. Laurin est heureux de vous servir chez Toyota Magog. Avant de faire l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion, prenez le temps de comparer le prix de Toyota Magog.

Pour les meilleurs prix, le meilleur service en région, osez comparer!

**Toyota
MAGOG**

274, boul. Bourque, Omerville
843-9883

02371

Des bingos à Céras?

René-Charles QUIRION

Sherbrooke

Vacant depuis une dizaine de jours, l'édifice Céras au plateau Sylvie-Daigle à Sherbrooke est le théâtre de multiples spéculations. Un promoteur de Bingo serait en lice pour y mettre sur pied une salle géante pour les adeptes sherbrookoïses.

Le chef de cabinet du maire Jean Perrault, Jean-Yves Laflamme, confirme que depuis le départ de Karting de l'Estrie, plusieurs rumeurs ont été entendues dans les corridors de l'hôtel de ville.

«Effectivement, nous avons entendu une rumeur selon laquelle un promoteur serait intéressé à y installer une salle de bingo. Par contre, ce n'est pas la seule, des installations de la Fondation Roch Guertin ou le convertissement en équipement pour certains services de la ville ont également été avancés pour ne nommer que celles-là», mentionne Jean-Yves Laflamme.

M. Laflamme est clair sur un point, les élus en sont encore au stade de discussions générales sur le bâtiment.

«À la prochaine séance, il y aura des discussions sur Céras. Nous regardons les propositions dans leur ensemble. Il n'y a encore rien d'arrêté et encore moins rien de conclu avec qui que ce soit. Les élus doivent d'abord discuter des orientations à prendre.»



Depuis une dizaine de jours, plusieurs idées ont été lancées pour occuper l'édifice Céras laissé vacant par la fermeture de Karting de l'Estrie. Le conseil municipal en discutera lors de sa prochaine séance régulière.

La Tribune, archives

Voyez l'été d'un nouvel oeil



Dr Jacques Grégoire
ophtalmologiste

950\$ / l'oeil

* de +3 à -10 • *LASIK et LASER
Mode de paiement flexible

**CORRECTION AU
LASER**

OUVERT DURANT LA SAISON ESTIVALE

1 888 565-7647
(sans frais)

www.cvgregoire.com

321, rue Woodward, Sherbrooke
(près de l'Hôtel-Dieu)



CLINIQUE VISION
GRÉGOIRE

02906

SUBARU FORESTER 1999

LOUEZ À PARTIR DE

299\$*
par mois



OU
PROFITEZ
DE NOTRE
TAUX
DE FINANCEMENT
À

2,9%**

TRACTION INTÉGRALE

Moteur 2,5 litres, 165 c.v.
Transmission manuelle
Freins ABS
Porte-bagage au toit
Groupe électrique
Stéréo AM-FM cassette, 4 haut-parleurs
Assistance routière
Garantie 5 ans/100 000 km (motopropulseur)

SUBARU
L'attraction intégrale

Venez voir

la nouvelle Outback 2000

**ESTRIE AUTO
CENTRE**

4367, boul. Bourque
Rock Forest
(819) 564-1600

** Financement
sur achat de 24
mois

Les véhicules
peuvent différer
de l'illustration

02766

VOTRE ATTENTION S.V.P.

Recherche de volontaires pour
une étude clinique



Novabyss inc.

L'ASTHME

Nous sommes actuellement
à la recherche de
PERSONNES VOLONTAIRES
pour participer à l'étude
d'un nouveau médicament
dans le traitement de l'asthme.



Votre asthme est stable et a été diagnostiqué il y a 12 mois ou plus et vous utilisez un stéroïde en inhalation.
Si vous répondez à ces critères et êtes âgés de plus de 18 ans, vous pourriez participer à cette étude.

Pour des informations supplémentaires,
communiquiez avec l'infirmière
du lundi au dimanche
entre 8 h et 20 h **(819) 820-5488**

Cette étude est réalisée avec le Dr Claude Saint-Pierre, le Dr Rémi Bouchard, le Dr François Turcotte et la Dre Ginette Girard de la Clinique médicale de recherche Novabyss, rue Bowen.

02465

Lourdement endommagée par la tempête orageuse du 5 juillet dernier

L'église St-Andrew sera-t-elle reconstruite?

À partir du lundi 9 août

40% sur tous les vêtements de saison

et autres promotions sur collection hiver en magasin.

sur toute la marchandise de saison

Boutique **Lainages Écossais**

1446, rue Wellington Sud Sherbrooke 821-2492



Imacom-Daguerre, Jocelyn Riendeau

Certificat en planification financière personnelle

Inscription immédiate

Choisissez le seul programme, offert entièrement à distance, qui intègre le cours synthèse de l'IQPF et ainsi permet l'obtention à la fois d'un diplôme universitaire et du titre de planificateur financier.

Institut québécois de planification financière

Seul organisme agréé pour établir les conditions de délivrance des diplômes de planificateur financier

LE SUCCÈS, UNE QUESTION DE CHOIX...

Disponible en version anglaise

LA FORMATION CONTINUE... POUR DÉFIER L'AVENIR!

Renseignements: (418) 656.3202 ou sans frais 1 800 561.0478

Direction générale de la formation continue

Tél.: (418) 656.3192
Mél.: cftp@dgfc.ulaval.ca
www.ulaval.ca

UNIVERSITÉ LAVAL

À surveiller dans La Tribune d'aujourd'hui

LA CIRCULAIRE DE SPORTS EXPERTS

Chaussures de plein air HI-TEC Sierra Trilogy Pour junior Prix cour. 69,99

29⁹⁹

Épargnez plus de **50%**

HI-TEC sports experts

Carrefour de l'Estrie 346-5286

Il y a eu un peu de vie, de bougeotte, cette semaine, sur les terrains de l'église presbytérienne réformée St-Andrew, rues Frontenac et Peel, à Sherbrooke. Mais l'avenir du temple demeure toujours incertain.

Pierre SAINT-JACQUES
Sherbrooke

Des spécialistes de la construction ont nettoyé les abords de l'église et la rue Peel a de nouveau été ouverte à la circulation.

C'est ce qu'il y a de plus nouveau dans le dossier de l'église presbytérienne réformée St-Andrew, lourdement endommagée par la tempête orageuse du 5 juillet dernier.

On a fait en sorte de sécuriser les abords pour éviter que les curieux approchent trop près et surtout pour éviter des blessures que des visiteurs pourraient s'infliger.

Comme la vie étudiante reprendra bientôt au Séminaire de Sherbrooke, il fallait penser à rouvrir la rue Peel dont l'accès du côté de la rue Frontenac et du côté de la rue Marquette était interdit depuis la nuit aux vents impétueux.

«Nous attendons toujours la décision des experts, tant celle des ingénieurs que celle des assureurs avant qu'une décision finale ne soit prise», a mentionné hier le Révérend Blake Walker, pasteur de la communauté.

Il n'est donc pas question que le conseil d'administration convoque une réunion avant de prendre connaissance de l'avis des spécialistes. Tout cela, a indiqué le pasteur, prendra encore un certain temps. Impossible, toutefois, de préciser combien de temps.

La grande question demeure entière: Est-il possible, pensable et raisonnable de réparer l'église et de la rendre telle qu'elle était avant les lourds dommages?

Ce n'est pas un problème d'ordre financier qui est en cause car l'édifice jouissait d'une bonne couverture d'assurance.

Le coeur, avant la raison, souhaite une réparation. L'église est un joyau à bien des égards: acoustique, vitraux, architecture... et la place qu'elle occupe dans l'histoire religieuse et tout court de Sherbrooke est importante.

La raison, par contre, veut savoir si l'édifice est réparable, s'il vaut la peine d'investir plus d'un demi-million de dollars en réparations quand on sait que la pratique religieuse, peu importe les confessions, est à la baisse. Elle veut également savoir si elle sera pareille comme avant les dégâts.

Le noeud du problème est là.

Par ailleurs, le Révérend Walker a redit à quel point lui et la communauté tout entière ont été particulièrement touchés par les marques de sympathie démontrées par les églises sœurs.

Plusieurs locaux ont été offerts pour la reprise des offices. Finalement, on a opté pour l'église unie Plymouth Trinity, 380 rue Dufferin, tout près des rues Montréal et Terrill. La proximité des lieux et la disponibilité des locaux en faisaient l'offre la plus accommodante.

Les offices y ont été célébrés durant tout le mois de juillet. Le pasteur Walker qui était à la fois en vacances et aux études durant une bonne partie du mois de juillet présidera lui-même les célébrations durant le mois d'août.

Comme quoi on ne sait jamais... de quoi demain sera fait, il a raconté que son fils Steve et sa compagne Myriam Ruel devaient se marier en l'église St-Andrew. On avait même au cours des mois précédents tenu des pratiques, effectué divers préparatifs.

Le couple n'a pas renoncé à son projet de mariage mais la célébration aura lieu en l'église anglicane St-George de Lennoxville. Il aura lui aussi une bonne raison de se rappeler du 5 juillet 1999.

dernière année

VENTE DE LIQUIDATION

de vêtements d'été

jusqu'au 30 août

rabais de **30%** à **70%**

Robes, jupes, pantalons et vêtements sport

Marques telles que: Farouche • Mister Leonard • Lori Weidner • Florentine, etc.

Tailles 4 à 20 ans Grande quantité de 6, 8 et 10 ans

Boutique Margot enr.

67, rue Main, COATICOOK (819) 849-4322

Vers le nouveau millénaire La Tribune

L'an 2000, c'est maintenant

Joignez-vous à La Tribune pour accueillir le nouveau millénaire, saluer les réalisations de notre société en cette fin de siècle et rêver de ce que sera demain.

TOUS LES DERNIERS VENDREDIS DU MOIS DE L'ANNÉE 1999

Réservez votre espace publicitaire dans **La Tribune**

POUR INFORMATION 564-5450, zone interurbaine: 1 800 567-6955

VENDREDI 27 AOÛT 1999

La santé en l'an 2000

TOMBÉE: LE 19 AOÛT 1999

L'ACTUALITÉ EN BREF

Des tours dans le ciel

Rock Forest (GF) - Deux tours de télécommunications pourraient s'élever dans le ciel de Rock Forest si les citoyens et le conseil municipal ne s'y objectent pas.

L'entreprise de télécommunication Clear Net désire en effet ériger deux tours de transmission à Rock Forest. La première pourrait être aménagée près du garage municipal. À cet endroit, Clear Net aimerait disposer d'une antenne de 40 mètres de haut et d'un abri de 4 par 7 mètres.

La deuxième antenne serait construite sur le site du poste de pompage Mi-Vallon. Il s'agirait cette fois-ci d'une antenne de 25 mètres et d'un abri de 3,5 mètres par 3,5 mètres.

Lundi soir, lors de sa réunion régulière, le conseil municipal a accusé réception de la demande de cette entreprise. Toutefois, avant de prendre une décision, les conseillers ont demandé que soit tenue une rencontre d'information.

Comme l'explique l'assistant-greffier Mario Boily, cette rencontre d'information s'adresse aux élus et à tous les citoyens concernés. Elle se tiendra le lundi 9 août, à compter de 19h00, à l'Hôtel de ville. Elle devrait permettre à des représentants de Clear Net de faire le point sur le sujet.

L'eau des plages est bonne

(PB) - Les plus récentes analyses du ministère de l'Environnement du Québec concernant les eaux de baignade de la région, en date du 2 août dernier, démontrent une très bonne qualité des plages.

Ainsi, les plages de la Pointe-Merry Est et Ouest, de Magog, obtiennent la cote A, ce qui représente une excellente qualité. La plage des Cantons (Canton de Magog), la plage municipale de Deauville et le Camping Leroux (Eastman) obtiennent pour leur part la note B, soit bonne.

Brunch de la SSJB

(PB) - La Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke tiendra le brunch annuel de la section de Bonsecours le dimanche 8 août, à 11h, à la salle Au Rhum Antic de Bonsecours (592, rue Principale). Le coût est de 9 \$ par adulte et 4 \$ pour les enfants de 5 à 10 ans. Auparavant, la journée débutera à 10h avec une célébration eucharistique à l'église Notre-Dame-de-Bonsecours. Pour réserver, il faut communiquer avec Pauline ou Bernard Corbeil au 450-535-6394 (sans frais d'interurbain).

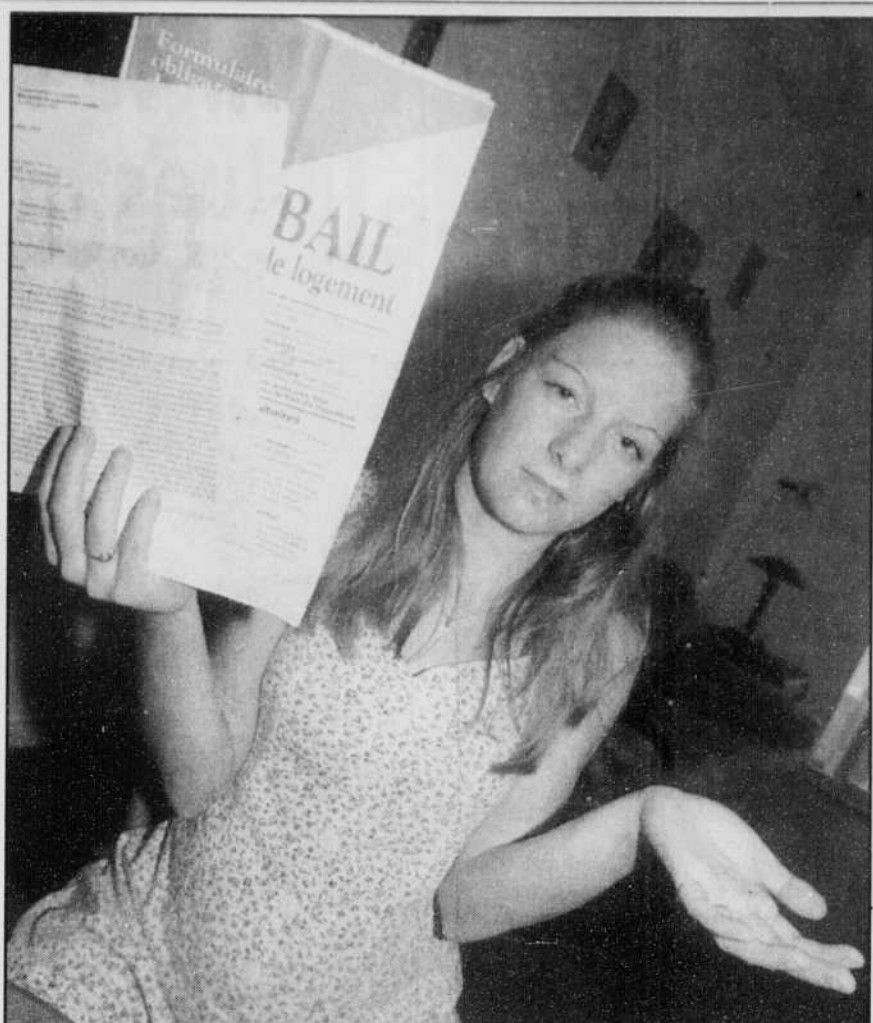
Injustice de Québec

Sherbrooke (MR) - «Nous voulons envoyer un message clair à tous les Canadiens pour dénoncer l'injustice dont nous sommes victimes en raison de la décision de Lucien Bouchard de ne pas indemniser les orphelins de Duplessis.»

Lui-même orphelin de Duplessis, M. François Fortin, de Sherbrooke, annonce une grande manifestation le mardi 10 août, 10h30, devant le Château Frontenac, où se déroulera la réunion des premiers ministres canadiens, que présidera M. Bouchard.

Les autobus partiront de Montréal vers 7h30, à la sortie de la station de métro Honoré-Beaugrand. M. Fortin prie les manifestants de se présenter à l'heure.

Le retour à Montréal aura lieu à 15 heures. Il ne faut donc pas oublier d'apporter son lunch pour le midi.



Catherine SCHLAGER

Sherbrooke

Enceinte de plus de quatre mois et demi, Josée Olivier a vécu des heures bien difficiles. Après des demandes répétées auprès de la Direction générale de la sécurité du revenu du ministère de la Sécurité sociale, on a accepté de lui verser des prestations sous forme de prêt pendant une durée d'un an et demi à deux ans, soit le temps nécessaire pour que l'on décide si oui ou non elle y a droit. Si ce n'est pas le cas, elle devra rembourser la totalité du montant qui lui a été prêté.

Les mésaventures de Mme Olivier ont débuté lorsqu'elle s'est séparée de son conjoint, le 23 juin dernier. «Ça faisait deux ans que je demeurais avec lui. Nous recevions des prestations pour le couple, explique-t-elle. Maintenant, il travaille et obtient le reste en aide sociale alors que moi, je n'ai pas un sou.»

Après sa séparation, Mme Olivier a été dans l'obligation de se trouver un autre logement. Elle a donc signé un bail en bonne et due forme. On refusait pourtant de lui accorder des prestations sous prétexte qu'elle résidait encore avec son ancien conjoint. «Ils n'étaient même pas venus chez moi pour voir si j'avais vraiment mon propre logement», poursuit-elle.

Sans revenu depuis le 23 juin, Mme Olivier, enceinte de quatre mois et demi, s'est débrouillée tant bien que mal au cours des premiers mois en faisant appel à ses amis et à sa mère. «Ma chum de fille m'a prêté l'argent pour le premier mois de loyer et ma mère m'apportait de la nourriture.»

Mme Olivier a tenté à maintes reprises de faire changer la décision qu'on avait portée à son dossier. «Je suis allée en révision et ça n'a rien donné. Là, j'ai gagné en appel mais ils devront décider si j'avais droit ou pas à cet argent là. Si je n'y avais pas droit, je devrai rembourser le montant qu'ils m'ont prêté, s'indigne-t-elle. Je recevrai la prestation pour une personne seule ainsi que 50 \$ de plus par mois puisque je suis enceinte.»

Des décisions qui ne sont pas arbitraires

À la Direction générale de la sécurité du revenu du ministère de la Solidarité sociale, on mentionne que les décisions rendues ne laissent jamais place à l'arbitraire puisque les critères de sélection sont très bien définis. Quelques personnes ne sont toutefois pas admissibles puisque le taux de rejet avoisine les 17 pour cent, soit le plus bas taux au Québec.

«Si la décision n'est pas favorable, la personne peut aller en révision. Une personne de l'extérieur examine alors de nouveau son dossier et rend un jugement, soutient David Létourneau, adjoint au directeur régional. Ensuite, si la personne n'obtient toujours pas une décision en sa faveur, elle peut s'adresser au Tribunal administratif du Québec où des commissaires reviennent le dossier. Souvent, les jugements sont favorables puisque les gens amènent des nouveaux éléments ainsi que des témoins.»

La Sécurité du revenu lui accorde une aide... remboursable

Josée Olivier, une Sherbrookoise, vient d'obtenir un sursis. La Direction générale de la sécurité du revenu accepte de lui verser des prestations d'aide sociale pendant un an et demi à deux ans, le temps qu'une instance supérieure décide si oui ou non elle y a droit.



Les nouveaux copropriétaires,

Luc Grimard et Réjean Fréchette

se joignent à Bob et Michel Leblanc

POUR VOUS OFFRIR DE NOUVEAUX MENUS

Le **BRUNCH** du dimanche
préparé par Yves et Dany Beaudoin
Spécialité : fesse de boeuf
dès 9 h 30 à **9.99**



Les lundis

italiens

Plats principaux

à partir de

2.99



Les mardis

MEXICAINS

Plats principaux

à partir de

4.99



Les mercredis

Club géant

Plats principaux

à partir de

4.99



Brasserie Le Dauphin

835, rue Conseil, Sherbrooke

565-0911



« La meilleure offre pour les jeunes à longueur d'année! »

229\$

pour 2 paires de lunettes complètes (verres et montures)*

Prime pour la rentrée :



Une valeur de 25\$ jusqu'à épuisement des stocks.



Numéro un du 2 pour 1

LUNETTERIE **NEW LOOK**

Michel Laurendeau, opticien

Choix, mode, prix et service de toute beauté!

Carrefour de L'Estrie (819) 822-4747

Galeries Quatre-Saisons (819) 565-3632

UN VRAI GOÛT

de fraîcheur!

- GLAIEULS ET AUTRES FLEURS COUPÉES
- LÉGUMES DU JARDIN
- MAÏS FRAIS DU JOUR

VENEZ CUEILLIR VOS IMMORTELLES ET VOS STATICES



2285, ch. Ste-Catherine à 1 minute de l'Université

Ouvert 7 jours

« ÇA ROULE AVEC BRAULT & MARTINEAU »



Il y a quelques jours, on procédait au tirage d'une Volkswagen Cabriolet GL 1999 d'une valeur de 31 825 \$, dans le cadre de la promotion « On part en Cabrio ». Ce tirage a eu lieu en collaboration avec Auto Stolz, du 13255, rue Sherbrooke Est à Pointe-Aux-Trembles.

Sur la photo, de gauche à droite : madame Lyne Deslauriers, directrice adjointe de la publicité Brault & Martineau, madame Sophie Simoneau, l'heureuse gagnante et monsieur Michel Gérard, directeur des ventes Auto Stolz.

Félicitations à la gagnante!

03264

La Tournée d'été de skateboard 1999 s'arrête à Sherbrooke

Catherine SCHLAGER

Sherbrooke

Les amateurs de skateboard de la région redoubleront d'adresse en se mesurant les uns aux autres à l'occasion de la Tournée d'été de skateboard 1999 qui s'arrête à Sherbrooke aujourd'hui, au centre commercial Les Tourelles de Sherbrooke.

Trois catégories regrouperont une cinquantaine de compétiteurs. La catégorie A réunira les professionnels, la plupart venus de Montréal, tandis que les groupes B et C seront plutôt composés d'amateurs. Les noms des Félix Faucher et Samuel Houde, commandités par Illusion Sports, ont déjà été annoncés.

«Ce sont les participants qui décident dans quelle catégorie ils veulent compétitionner, explique Carl Laplante, gérant du commerce Illusion Sports. Ça n'a aucun rapport avec l'âge puisque des jeunes de 12 ans peuvent être meilleurs que ceux de 18 ans. La plupart des gens ne savent pas que le ska-

teboard est un sport très difficile.»

Tournée provinciale

La tournée, qui parcourt l'ensemble de la province et s'arrête dans les principales villes du Québec, est organisée par KC Project qui tente, avec cet événement, de promouvoir la pratique du skateboard. «Ils transportent un skate park par camion à travers le Québec. Il y a certains participants qui suivent la tournée afin de tenter d'accumuler le plus de points pour la grande finale», poursuit M. Laplante.

Pour leur permettre de remporter le premier prix de 100 \$, les participants, qui auront une minute pour se démarquer, seront jugés sur la difficulté de leurs prouesses, le style de celles-ci, l'exploitation du terrain ainsi que le nombre de prouesses réussies. Plusieurs prix de participation, gracieusement des commanditaires de l'événement, seront également remis.

Les inscriptions se feront ce matin vers 10h dans le stationnement du centre commercial Les Tourelles. Il en coûte 10 \$ pour participer. La compéti-

tion, qui est ouverte à tous, devrait débuter vers 11h et se poursuivre pendant une bonne partie de l'après-midi. Les gens sont invités à venir encourager les participants et à admirer leurs performances.

Recherches suspendues par le SPRS

Sherbrooke

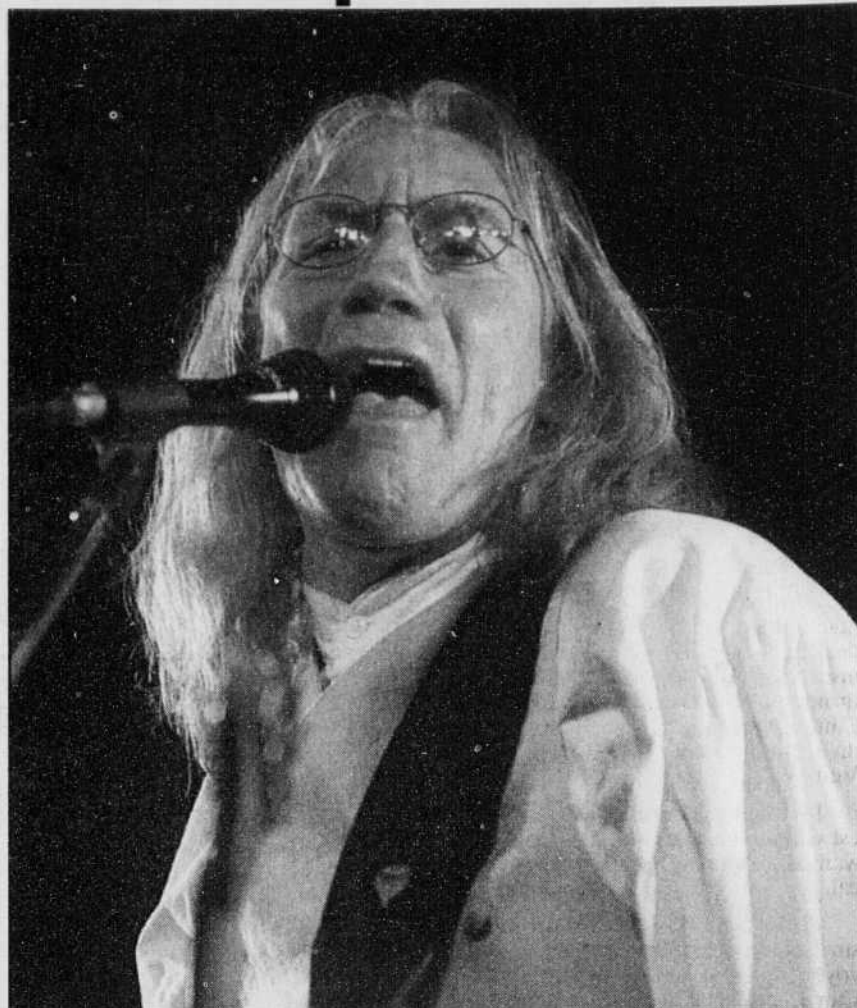
Après les efforts déployés dans, autour et au-dessus de la rivière Saint-François, dans le centre-ville de Sherbrooke, jeudi, les autorités du Service de police de la région sherbrookoise ont décidé de suspendre les recherches en vue de retrouver le désespéré qui s'est jeté du pont Aylmer devant quatre témoins.

Rappelons que les pompiers ont ratissé le fond de la rivière, entre le pont Aylmer et le pont de l'autoroute 10, avec des grappins durant plus de six heures.

Une équipe aérienne de la Sûreté du Québec a survolé le bassin alors que les patrouilleurs du SPRS ont inspecté les rives. Tout cela en vain.

Seul, un élément nouveau pourrait entraîner la reprise des recherches.

Un 4e week-end blues prometteur



Imacom-Daguerre, René Marquis
Bergevin et le Ti-Guidou Blues band a bien amorcé le quatrième week-end blues, hier soir, au centre-ville de Sherbrooke

Sherbrooke (CS)

Pour une quatrième fin de semaine, les amateurs de blues pourront en profiter pleinement puisque plusieurs grands noms du blues seront présents lors des Week-ends Labatt bleue qui se poursuivent aujourd'hui au centre-ville de Sherbrooke.

Ce soir, Gilles C. Sioui and the Midnight Riders ouvrira le bal à 20h tandis que Lou Simon, une habituée du défunt Sherbrooke en blues, prendra la relève vers 21h30.

Les festivités se termineront les 13 et 14 août alors que Jay Sewall and the cajun blues band, Jonas and the blues blooded, Dawn Tyler blues project ainsi que le très populaire Bob Harrison seront de la partie.

Le tout se transportera le temps d'un week-end, soit du 20 au 22 août, au Parc des Braves de Magog. Des artistes tels que Lulu Hugues, Steve Hill et Bob Walsh se produiront à 20h30 tandis que les groupes Boppin' blues band, Stephen Barry band et Gilles C. Sioui and the midnight riders occuperont la scène à compter de 19h.

Plan d'action
national
pour les enfants

Élaboration d'une
vision commune

Pour assurer un
meilleur avenir
aux enfants
du Canada...

Les gouvernements du Canada reconnaissent que les enfants sont l'avenir de notre pays.

Nous faisons appel à votre aide pour élaborer un **Plan d'action national pour les enfants** qui tiendra compte de vos points de vue et priorités.

S'il vous plaît, participez à cette initiative importante.

Pour recevoir des renseignements, dont un document sur la vision et un **cahier de travail** dans lequel vous pourrez noter vos suggestions, composez le **1-800-361-6392**, ou

visitez notre site Internet à **www.children-enfants.org** pour y télécharger des documents ou transmettre vos commentaires en direct.

NE MÉRITEZ-VOUS PAS DE VOUS DORLOTER UN PEU ?

Ne laissez pas vos ongles d'orteils disgracieux gâcher votre plaisir !

Téléphonez au numéro ci-dessous pour en savoir davantage à ce sujet.

Informez-vous sur un moyen efficace de venir à bout des infections fongiques tenaces et difficiles à traiter qui rendent les ongles d'orteils repoussants, épais, cassants et décolorés.

Parlez-en à votre médecin ou à votre podiatre ou composez sans frais le

1 800 561-0990

pour obtenir gratuitement de plus amples renseignements.



NOVARTIS

Novartis Pharma Canada Inc.
Dorval (Québec) H9S 1A9

03057



À GAGNER

De la musique country au
Tennessee

Sept dodos à
San Francisco

De beaux matins à
Dublin

Une siesta sur la
Costa Brava



L'an 2000 appartient aux gens fidèles à TÉLÉMAX.

Pour participer au concours « Toi et moi, c'est pour l'année », vous n'avez rien à faire, sauf à rester fidèle... à Télémax. Il reste 20 voyages* à gagner et 1 000 forfaits de 4 mois gratuits* à Télémax. Surveillez le cinéma Télémax, diffusé le dimanche soir à TVA, ainsi que vos insérés au compte.

Serez-vous le chanceux qui partira pour Greenwich, en Angleterre, avec 9 de ses amis ? Vous le saurez en novembre.

Actualités, informations et reportages



Sports



Musique



Jeunesse



Arts, spectacles et documentaires



Vidéotron
L'incomparable puissance du câble,
à votre service.

La programmation de Télémax peut varier selon la région. * Dans certaines régions, disponible avec décodeur. * Chaque semaine, du 5 avril au 26 décembre 1999, tirage d'un voyage d'une valeur moyenne de 4 500 \$ et de 50 forfaits de 4 mois gratuits à Télémax d'une valeur moyenne de 27 \$. Tirage du voyage à Greenwich le 12 novembre 1999. Aucun achat requis. Ce concours s'adresse uniquement aux particuliers âgés de 18 ans et plus résidant dans une région du Québec desservie par Vidéotron. Règlement du concours disponible en écrivant à l'adresse suivante : C.P. 11035, succursale Centre-Ville, Montréal (Québec), H3C 4W8.

14e Camp musical de l'Estrée

110 jeunes musiciens au même diapason

Karine TREMBLAY

Lennoxville

Les cordes de quelque 110 jeunes musiciens s'accordent au même diapason sur le site de l'Université Bishop's où, jusqu'au 14 août prochain, se déroule le 14e Camp musical de l'Estrée qui met à l'honneur violons, violoncelles et altos.

«Cette année, on a un volet davantage international puisque des jeunes des États-Unis et de l'Ouest se sont inscrits après avoir vu notre site sur Internet. C'est une première pour le Camp», souligne la directrice générale du Camp musical de l'Estrée, Hélène Veillette.

De fait, la jeune Sarah Tsoi, 10 ans, est venue d'aussi loin que la Saskatchewan pour prendre part au Camp musical.

«Ma maman a vu le site du Camp sur Internet et elle a décidé de m'envoyer. Je suis venue par avion. Le Camp est amusant parce que je pratique mon violon, je joue à des jeux et je fais de la natation. Il y a beaucoup de choses que j'aime», raconte Sarah dans un français parfait.

«Je suis dans une classe d'immersion en français à l'école», explique-t-elle.

Au Camp musical, Sarah confie avoir connu beaucoup de nouveaux amis, dont deux filles venant des États-Unis.

«Elles ne parlent pas du tout français alors je fais souvent l'interprète», note la jeune violoniste, qui joue de son instrument depuis maintenant six ans.

«C'est cependant la première fois que je pratique dans un orchestre comme ici. C'est très différent de jouer toute seule et de jouer en groupe», précise Sarah.

Accueillant des jeunes de cinq à 18 ans, le Camp musical de l'Estrée a débuté le 1er août dernier et si plusieurs jeunes y reviennent depuis plusieurs années, d'autres vivent l'expérience pour la première fois.

«C'est la première année que je viens mais j'aime beaucoup ça. Ce que je préfère, ce sont les jeux, la musique et... manger!», s'exclame le petit violoniste Antoine Gélinais.

Entouré de ses amis Justin-Frédéric Hall et Maritza Grégoire, il raconte avec enthousiasme le déroulement

des dernières journées, qui semblent s'être déroulées à un rythme effréné.

De fait, entre les séances d'orchestre, les cours de perfectionnement et la multitude d'activités qui se greffent à leur horaire, les jeunes campeurs ont peu de temps pour s'ennuyer pendant leur séjour.



Sarah Tsoi

Des concerts sont par ailleurs prévus à la salle Bandeen tout au long du camp, dont le concert des professeurs, ce soir, à 19h30. Le concert des étudiants doit quant à lui avoir lieu demain, 11h30, tandis que deux concerts de fin de camp sont prévus vendredi, 13 août, à 19h30, et samedi 14 août, à 11h30. L'entrée est ouverte gratuitement à tous.

Le Camp musical de l'Estrée a pour objectif général d'offrir des sessions intensives de perfectionnement aux instrumentistes à cordes.



Annie-Claude Dubé, Claudelle Leduc Boudreau, Lysandre Leduc Boudreau et Isa René De Cotret exercent leurs cordes dans le cadre du 14e Camp musical de l'Estrée qui se déroule actuellement sur le site de l'Université Bishop's.

MAINTENANT AU : 4421, boul. Bourque, Rock Forest

A6



Le bonheur n'arrive pas tout seul. Il se fabrique.

599\$

*
/MOIS

INTÉRÊT 4,9%

* Audi A6 Quattro V6-30V. Transmission automatique Tiptronic. Bail fermé de 48 mois, taux d'intérêt annuel de 4,9%, offert aux particuliers seulement, sujet à l'approbation de VW, valide jusqu'au 30 août 1999. Acompte de 5000\$ (taxes en sus), première mensualité 689,19\$ et dépôt de garantie de 6500\$ payable à la signature de ce contrat. Bail calculé en fonction du P.D.S.M. de 59163,00\$. Frais d'immatriculation, assurances, taxes en sus, transport et préparation inclus. Allocation de 20 000 km/année, frais de 10/km excédentaire à la fin du contrat. Autre terme disponible. Cette offre est valide seulement chez SHERBROOKE AUTOHAUS.



Sherbrooke Autohaus



4421, boul. Bourque
Rock Forest
564-2834

02380



Diplôme en assurance et produits financiers

(45 crédits - premier cycle)

Programme de formation à distance menant aux titres professionnels de l'A.I.A.P.Q.



ASSOCIATION DES INTERMÉDIAIRES EN ASSURANCE DE PERSONNES DU QUÉBEC

LA VOIE DE LA RÉUSSITE!

Une formation qui vous permettra de maintenir et d'augmenter vos compétences en matière de gestion du patrimoine financier.

LA FORMATION CONTINUE... POUR DÉFIER L'AVENIR!

Renseignements:
(418) 656.3202

ou sans frais
1 800 561.0478

Téléc. : (418) 656.3192
Mél. : dapf@dgfc.ulaval.ca
www.ulaval.ca

UNIVERSITÉ
LAVAL

Direction générale de la formation continue

03055



LES ABONNEMENTS DE SAISON pour 1999-2000

sont MAINTENANT DISPONIBLES

LE SKI

À MEILLEUR PRIX ET DES AVANTAGES NON NÉGLIGEABLES

ORFORD

LA MONTAGNE

15% DE RABAIS

SUR TOUT ABONNEMENT PAYÉ LE OU AVANT LE 16 AOÛT 1999

Avantages aux détenteurs de billet de saison au Mont Orford - Saison 1999-2000

- 10% de réduction au bar, sur présentation du billet de saison
- 10% de réduction à la cafétéria
- les détenteurs de passes de saison auront le privilège de bénéficier de cinq billets de ski valides pour la station de ski Bromont (jour et soir)
- Tout détenteur de passe de saison pourra inviter une personne (une fois durant la saison) qui bénéficiera automatiquement de 50% de réduction sur le tarif d'un billet de journée à prix régulier de toute catégorie.

TAXES NON INCLUSES 15% Prix régulier
Valable du lundi au vendredi 372,00\$ 438,00\$

Valable en tout temps, 7 jours/semaine

Individuel 509,00\$ 599,00\$

Adulte 395,00\$ 465,00\$

Étudiant (14 à 21 ans) 305,00\$ 359,00\$

Enfant (6 à 13 ans et adulte de 65 à 69 ans) 35,00\$ 35,00\$

Familial 50,00\$ 50,00\$

Adulte 468,00\$ 550,00\$

Étudiant (14 à 21 ans) 323,00\$ 380,00\$

Enfant (6 à 13 ans et adulte de 65 à 69 ans) 238,00\$ 280,00\$

Familial 35,00\$ 35,00\$

Maximum famille 1 578,00\$ 1 857,00\$

Valable pour 16 jours de ski

Individuel 315,00\$ 334,00\$

Adulte 248,00\$ 263,00\$

Étudiant (14 à 21 ans) 201,00\$ 213,00\$

Enfant (6 à 13 ans et adulte de 65 à 69 ans) 35,00\$ 35,00\$

Familial 301,00\$ 319,00\$

Adulte 230,00\$ 243,00\$

Étudiant (14 à 21 ans) 169,00\$ 179,00\$

Enfant (6 à 13 ans et adulte de 65 à 69 ans) 35,00\$ 35,00\$

Communiquez avec nous pour plus d'informations sur nos forfaits et installations
C.P. 10, Magog, Québec J1X 3W7
Tél. : (819) 843-6548
Téléc. : (819) 847-2487

PARC DE PLANCHE À NEIGE

entre la piste Super (partie inférieure) et la Trois-Ruisseaux dans la forêt.



02377

Opinions

La Tribune Raymond Tardif, Président et Éditeur
Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

EDITORIAL

L'audace de Sherbrooke et la timidité des promoteurs



Michel Morin

Le rôle d'une ville est-il de s'ériger en promoteur immobilier? Sûrement pas. Et depuis que les contribuables ont constaté avec quelle aisance le gouvernement québécois s'y prend pour déverser dans la cour des municipalités de nouvelles obligations financières, la prudence est devenue le mot d'ordre dans la gestion municipale. Les élus municipaux ont également adhéré à cette nouvelle philosophie, eux qui ne savent jamais à quel moment ils auront à assumer la désengagement de l'État québécois.

Alors, comment peut-on motiver la décision de l'administration du maire Jean Perrault d'emprunter, au nom des contribuables sherbrookoises, une somme de 3 millions \$ afin de construire un nouvel édifice qui abritera le Centre de développement des technologies de l'information (CDTI)? D'autant que les élus sherbrookoises s'étaient engagés à réduire l'endettement de la Ville à la faveur de leur dernier lac-à-l'épaule. Si le conseil municipal agit de la sorte, c'est qu'il est contraint de le faire. Essentiellement parce que les promoteurs privés font preuve d'une timidité étonnante. Pour ne pas dire déconcertante.

Annulée l'automne dernier, la venue du CDTI a depuis lors fait l'objet de tergiversations quant à sa localisation. On avait d'abord prévu l'installer dans l'édifice Des Grandes Fourches,

quitte à y faire les aménagements nécessaires pour rendre le tout conforme aux exigences. Tout allait bon train jusqu'à ce que Loblaw se manifeste et décide d'acheter ce même édifice. Évidemment, cette transaction inattendue allait engendrer un délai dans la mise en chantier du CDTI... et un nouvel apport économique dans le secteur Des Grandes Fourches!

Comme Québec tient à ce que l'arrivée d'un tel moteur économique dans la région puisse également servir à revitaliser le centre-ville de Sherbrooke, il n'était pas question de lorgner ailleurs sur le territoire pour implanter le CDTI.

Depuis le temps que ce dossier fait partie de l'actualité sherbrookoise, on comprend mal comment il se fait que des promoteurs privés ne se soient pas manifestés pour être les maîtres d'œuvre de la bâtisse devant accueillir le CDTI qui, faut-il le rappeler, promet de générer pas moins de 300 nouveaux emplois à Sherbrooke. Cette timidité des gens d'affaires aura conduit le conseil municipal à envisager lui-même la pertinence de prendre en main le dossier. Ce qu'il a fait. Et s'il a opté pour cette solution, c'est également parce que le temps commençait à presser. On imagine bien que le parrain du CDTI, en l'occurrence le gouvernement québécois, aurait fini par perdre patience si le milieu ne s'était finalement pas branché. De tergiversations en tergiversations, personne ne peut dire ce qui serait advenu de ce projet moteur. Il fallait faire vite et bien.

La décision du conseil municipal prête certes flanc à quelques réserves. Tout le monde convient qu'il n'est pas du ressort d'une administration publique de se lancer dans des projets de construction. À moins d'un cas d'exception. Et le CDTI en est un. Maintenant, que des gens d'affaires veuillent remettre en question la décision du conseil municipal constitue une réaction tout à fait correcte. Encore leur aurait-il fallu lever la main quand l'appel d'offres pour la construction du CDTI a été lancé.

Il est vrai qu'il existe au centre-ville de Sherbrooke des édifices commerciaux comptant de grandes superficies de plancher à louer. Mais il faut voir aussi si ces emplacements correspondent aux exigences édictées pour accueillir un CDTI. C'est peut-être le cas. Et ça ne l'est peut-être pas.

Il est permis de réfléchir sur la pertinence du geste posé par l'administration Perrault en regard du CDTI. Sauf que de dénoncer cette décision sans évaluer tous les tenants et aboutissants de cet important dossier constituerait une analyse trop mince, voire biaisée. Il ne faut pas pour autant plaider en faveur d'une multiplication des interventions de ce genre. D'ailleurs, l'administration sherbrookoise ne demande pas mieux que de passer le flambeau à un entrepreneur privé. Le problème, c'est qu'il y a disette à cet égard. Et s'il y a quelque chose de navrant dans ce dossier, c'est bien la timidité inexplicable des promoteurs privés.

TRIBUNE LIBRE

Injectez de nouveaux fonds

Monsieur Claude Boucher

Comme vous avez sûrement pu le constater dernièrement, le Carrefour de Santé et des Services Sociaux du Val-St-François vit une période financière difficile. D'autant plus qu'il est très impérieux de comprendre tout ce fiasco budgétaire et surtout d'en arriver à une logique administrative.

Nous nous apercevons que, comme par le passé, quand ça ne va pas bien dans les finances publiques, c'est encore les employés qui paient. Depuis plus de cinq ans, nous sommes la proie des finances publiques et nous essayons tant bien que mal de survivre. Le climat de tension et d'anxiété provoqué par ces dédales ne fait que nous anéantir. À quand les récompenses pour les efforts fournis?

Le plan A des coupures du CSSS du VSF est maintenant déposé à la régie régionale de l'Estrie. De plus, le plan B est avancé et nous sommes forcés de constater qu'encore une fois la clientèle subira les contrecoups de ses coupures.

Au pavillon Valcourt, les employés ont toujours travaillé à créer un milieu de vie agréable pour les gens qui y vivent. Avec un taux de satisfaction de 53%, les employés ont fait des miracles. Tous les services, nursing, entretien, maintenance, bureau et cuisine essaient de rendre la vie agréable aux personnes âgées.

Les cuisines des trois pavillons d'hébergement ont le couteau sur la tête. La direction essaie maintenant d'improviser des coupures, elle s'aperçoit qu'il n'y a plus rien à couper mais s'il faut couper, alors coupons et on

verra plus tard.

Le service de cuisine est menacé car la direction ne veut pas couper dans les services à la clientèle. Quel discours! Si la cuisine n'est pas un service à la clientèle, que sont les autres services? Il faut garder en tête que bien nourrir c'est aussi soigner. Les gens qui travaillent au service de cuisine préparent des repas maison et cela permet de donner quelques douceurs particulières aux personnes âgées. Maintenant, on veut arrêter tout ça et tomber au pire dans la 4e ou 5e gamme (discours régie régionale inclus). Où sommes-nous rendus pour penser ainsi?

Nous vous interpellons maintenant pour que vous interveniez dans le dossier. Il faut à tout prix que vous demandiez au gouvernement de réinjecter l'argent nécessaire pour donner des services de qualité à la population. Il faut que vous trouviez les moyens nécessaires pour arrêter les coupures. Il faut que les gens de la cuisine puissent encore offrir un service de qualité.

Nous espérons que cette lettre est comprise. Il ne s'agit pas de ne pas couper un service pour couper dans un autre service mais bien d'arrêter toutes sortes de coupures qui ne font que diminuer les services à la population.

Espérant une intervention de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Député, nos salutations distinguées.

Daniel Bernier
Président SCFP 3670
Pour les travailleurs(euses)
du pavillon Valcourt

Merci de votre fidélité

Les gens du grand Sherbrooke ont encore été formidables au cours du printemps et de l'été. Ils ont continué à nous alimenter en vêtements et objets de tout genre. Grâce à cette fidélité nous poursuivons notre œuvre avec enthousiasme.

Sachez qu'à l'automne nous célébrerons le 40^e anniversaire du Comptoir Familial de Sherbrooke. En cette occasion, une journée "portes

ouvertes" vous permettra de venir constater sur place tout le travail effectué par les nombreux bénévoles. Nous serons heureux de vous accueillir.

Merci encore à tous ceux qui nous aident à poursuivre notre œuvre caritative.

Henri Lessard
Comptoir Familial de Sherbrooke



LETTRE OUVERTE

Négociations dans la santé

Pour reprendre les paroles du monsieur Lucien Bouchard qui "...se dit très inquiet de la situation. Il est évident que des milliers de Québécois sont privés de soins auxquels ils ont droit et cela est inacceptable d'autant plus que ça se fait dans le cadre d'une grève illégale".

Quand on pense que le premier ministre dit cela sur les ondes et dans les journaux! Depuis trois ans et plus, les soins de santé sont diminués et la population est en danger, jamais au grand jamais il ne se sent responsable de cette

dégradation du système de santé, ayant en tête seulement "son déficit zéro".

Il faut vraiment être mesquin pour mettre la faute de la détérioration des soins de santé sur les travailleurs du réseau de la santé. Le gouvernement fait bien pire depuis plusieurs années. Tous ces gouvernements ont sûrement de la difficulté à dormir et vivre en paix avec eux-mêmes. Ils sont malades et rendent la société malade. Et dire que nous sommes gouvernés par ces gens. C'est malheureux que ceux qui ont élu ce gouvernement n'y aient pas pensé

avant. C'est un lavage de cerveau en règle. Espérons que tous ceux qui se sentent aujourd'hui trahis par leur gouvernement aient la possibilité de se sortir de leur emprise.

Infirmiers et infirmières continuer votre bon travail et BRAVO pour votre solidarité.

Francine Boucher
Rock Forest

Voir rubrique OPINIONS en page E-5

FIN DE MILLÉNAIRE L'incroyable odyssée du cinéma



Dany Grondin

Dix dollars pour s'installer au Warner Theatre de New York et regarder John Barrymore jouer les Don Juan dans le film du même nom. Vous vous imaginez: ces dix dollars auraient suffi, à l'époque, à acheter un théâtre en entier dans une petite ville. Alors fallait-il être motivé pour dépenser une telle somme pour une seule et unique représentation!

Reste que ceux qui ont eu les moyens d'assister à cet événement historique ne l'ont certainement pas regretté, et ce même si aux dires du plus grand acteur de tous les temps, Charlie Chaplin, "les talkies (ou les films parlants, si vous préférez) venaient détruire à jamais la grande beauté du silence à l'écran".

Il n'avait peut-être pas tort quand on n'y pense. Quoi de mieux en effet qu'un silence bien placé au cinéma pour nous faire ressentir un malaise, une émotion, conquérir le public, l'apprivoiser à la limite?

Chaplin savait de toute façon de quoi il parlait. Pendant des années - et des années difficiles de guerre et de grande dépression - il a réussi à faire rire son public, le faire rire aux larmes sans que la moindre parole ne soit ja-

mais prononcée. Il en fallait du talent pour en arriver à un résultat pareil. Ceux qui ont déjà eu la chance de voir une des oeuvres de Chaplin comprendront qu'il n'avait pas à envier les acteurs d'aujourd'hui.

On comprendra donc pourquoi l'avènement du cinéma parlant aura suscité quelques doutes chez Chaplin. Après tout, le cinéma est d'abord et surtout une question d'images. Pourtant, s'il est un domaine où la technologie a rapidement pris le pas sur l'artisanat, c'est bel et bien le septième art.

Il est presque impossible aujourd'hui d'imaginer un film sans effets spéciaux. Ou plutôt est-il presque impossible de voir un film devenir un succès en salle - puis en vidéo - sans la présence d'effets spéciaux. Comme si la technologie s'était donné pour man-

dat de remplacer l'imagination du spectateur.

Nul besoin d'imaginer aujourd'hui. Il suffit de s'installer tranquillement dans une salle de cinéma, attentif et passif tout à la fois et l'image, la trame sonore et les effets spéciaux se chargent du reste. On en vient même parfois à oublier la performance des acteurs et des actrices qui doivent pourtant par ailleurs avoir encore un peu de talent de nos jours.

Oui, le cinéma des Frères Lumières aura considérablement changé au cours du présent siècle. Souvent pour le mieux - on ne peut être contre le progrès - mais parfois aussi pour le pire. On ne peut pas - et j'ajouterais qu'on ne doit pas - tout accepter au cinéma. Surtout, quand un petit groupe - Hollywood et le cinéma américain sur-

tout - se chargent de nous dire ce que nous aimons et ce que nous voulons voir sur nos écrans...

Au-delà des considérations éthiques et philosophiques cependant, il faut bien convenir que le dernier siècle nous aura donné des bijoux de films qu'il fait bon revoir de temps à autre. En voici quelques exemples, mais la liste pourrait être bien plus longue et bien plus internationale aussi. Rappelez-vous seulement que le choix présent est tout personnel... : Citizen Kane (1941), Le Parrain I et II (1972 et 1974), Autant en emporte le vent (1939), la liste de Schindler (1993), Star Wars (1977), E.T. (1982), Forrest Gump (1994), Les temps modernes (1936) et bien d'autres...

À vous de faire votre propre sélection...

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et Éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information Michel Morin Éditorialiste	François Fauquet Vice-président Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Roberge Directeur Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit André Cusseau Directeur Serge Nadeau Adjoint au directeur

National

Charest pondère la bonne performance économique du Québec

Michel HÉBERT

Saint-Jean (PC)

Il faut prendre avec un grain de sel les avis favorables émis sur la performance économique du Québec, prévient le chef libéral Jean Charest.

Selon le chef de l'Opposition, même si le chômage est en baisse et que la firme de cotation Moody's maintient la cote du Québec à A2, il n'y a pas de quoi se péter les bretelles.

«Quand on frappe le fond du baril, éventuellement, on réussit à remonter. A ce compte-là, même une horloge brisée a raison deux fois par jour», a-t-il déclaré lors d'un point de presse à Saint-Jean-sur-Richelieu, où se réunissait hier le caucus parlementaire du PLQ et où s'amorce aujourd'hui le congrès des jeunes libéraux.

«Le portrait économique du Québec doit être situé dans le contexte nord-américain. C'est un recul en termes de croissance économique, d'emplois, de taxes et d'impôts.

«Quant aux emplois, on en a créé 34 000 mais on en avait perdu 32 000. Au net, en une année, on a créé 2000 emplois, c'est ça le bilan du gouvernement», a-t-il ajouté.

Quoi qu'il en soit, Statistique Canada indiquait hier que le chômage avait grimpé au Canada et en Ontario mais baissé au Québec à 9,4 pour cent, le niveau le plus bas depuis presque dix ans. Statistique Canada précisait que 40 000 emplois avaient été créés au Canada en juillet, dont 32 000 au Québec.

D'autre part, la firme de cotation américaine Moody's annonçait jeudi qu'elle maintenait la cote du Québec à A2, un niveau comparable à celui d'avant le référendum de 1995.

Rappelons qu'une cote financière élevée permet au Québec d'obtenir de meilleurs taux de financement sur ses emprunts et donc, de diminuer ses coûts.

Mais les analystes de Moody's restent prudents, prévoyant devoir corriger la cote du Québec s'il advenait «des changements fondamentaux dans la situation constitutionnelle du Québec».

«La firme Moody's met au conditionnel la cote du Québec à la tenue d'un référendum, mal-



Jean Charest

heureusement, c'est l'engagement qu'a pris le PQ d'en tenir un nouveau», a déploré M. Charest.

Même si la ferveur nationaliste semble au plus bas, Jean Charest croit dur comme fer que le gouvernement Bouchard tiendra un autre référendum sur la souveraineté «même si les Québécois n'en veulent pas».

Il prévoit d'ailleurs que le premier ministre Lucien Bouchard, qui sera l'hôte de la 40e conférence des premiers ministres qui s'ouvrira à Québec, lundi, ne fasse pas le moindre effort pour que s'amorce à cette occasion de nouvelles discussions sur le renouvellement du fédéralisme.

«Il a dit lui-même qu'il n'est pas dans la business de renouveler le fédéralisme».

M. Charest s'attend plutôt à ce que les premiers ministres fassent front commun et demandent à Ottawa de baisser les impôts et les cotisations de l'assurance-emploi.

Emploi-Québec

A huis clos, les libéraux ont discuté du dossier d'Emploi-Québec dont les problèmes de gestion seront sans doute au centre de la rentrée politique de l'automne.

Plusieurs témoignages rapportés par les médias, de nombreux appels aux députés libéraux portent à croire qu'Emploi-Québec, chargé de la réintégration au travail des assistés sociaux, ne respecte pas ses engagements. Cela a parfois un impact dramatique sur la vie des gens.

«Le gouvernement a des comptes à rendre, pour avoir pris des engagements de formation, d'appuis financiers envers des citoyens vulnérables, qui veulent améliorer leur situation et qui se font dire, sans préavis et sans justification, que le gouvernement n'a plus l'intention de respecter sa parole et les jettent par dessus bord».

«Nous voulons définir des pistes d'action dans le but d'aider ces gens-là, qui sont victimes d'une grave, très grave injustice.»

Les héritiers veulent écartier un vieil ami de Péladeau

Montréal (PC)

Un nouveau chapitre de la saga judiciaire des Péladeau a été écrit hier: une partie de la famille tente maintenant d'écartier un vieil ami et ex-voisin de Pierre Péladeau, a rapporté hier *La Presse*.

Cette fois-ci, la querelle concerne la succession de Pierre Péladeau, dont le testament a révélé bien des surprises à ses héritiers. Avant son décès, l'homme d'affaires avait concocté une structure de gestion spéciale afin d'éviter que des conflits ne perturbent la bonne gestion de l'empire familial. Le grand manitou de l'empire Quebecor avait en effet légué en fiducie toutes ses actions votantes à son ami de longue date, Jean-Paul Saint-Louis, un juge à la retraite.

Si les frères Pierre Karl et Érik Péladeau n'arrivent pas à gérer le géant Quebecor dans l'harmonie, M. Saint-Louis, à titre de fiduciaire spécial, peut exercer tous les droits de vote liés aux actions de leur défunt père, tout en respectant les orientations prises par un comité de sages. Pierre Péladeau, semble-t-il, détenait un peu plus de 50 pour cent de l'ensemble des droits de vote.

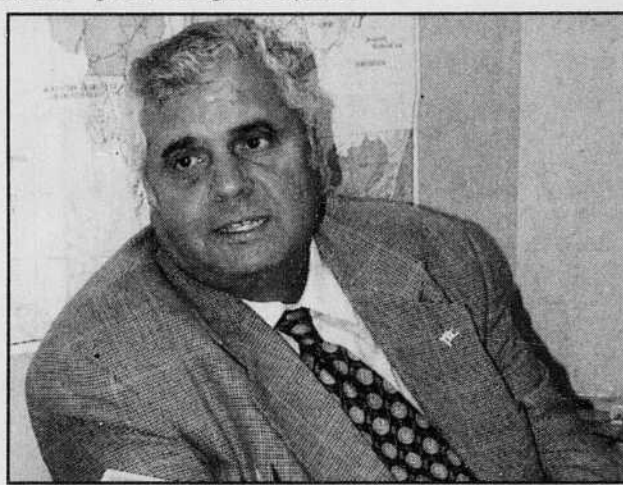
Mais dans une requête déposée cette semaine au palais de justice de Montréal, Pierre Karl et Érik Péladeau, Manon Blanchette — troisième femme de Pierre Péladeau —, ainsi que Jean Péladeau, frère du président fondateur de Quebecor, réclament conjointement la destitution de Jean-Paul Saint-Louis à titre de fiduciaire spécial, en invoquant toute une kyrielle de motifs.

Tout d'abord, une partie du clan Péladeau reproche à M. Saint-Louis d'avoir divulgué de l'information à un journaliste de *La Presse*. En avril 1998, la publication d'un article dévoilant certains détails contenus dans le testament du célèbre homme d'affaires a eu pour effet de «rompre le lien de confiance» unissant certains membres de la famille Péladeau à M. Saint-Louis, révèle la requête en destitution.

L'ex-juge Saint-Louis a réfilé une facture trop salée à la succession de Pierre Péladeau et il a aussi confié à son fils Marc, qui travaille comme avocat, des mandats qui auraient normalement dû se retrouver entre les mains des procureurs attirés à la succession, peut-on lire dans le document de cour.

Les demandeurs allèguent également que Jean-Paul Saint-Louis a appuyé Anne-Marie Péladeau dans la bataille judiciaire qu'elle mène présentement contre ses deux frères.

Pour ces pertes de confiance, conflits d'intérêts et bris d'obligation de confidentialité, les Péladeau réclament la destitution de Jean-Paul Saint-Louis de ses fonctions de liquidateur et de fiduciaire spécial.



Alfonso Gagliano succède à Marcel Massé comme lieutenant politique des libéraux fédéraux au Québec.

Gagliano entend donner du poids aux régions

Huguette YOUNG

Ottawa (PC)

Le ministre des Travaux publics Alfonso Gagliano veut donner plus de poids aux régions du Québec et raffermir les liens entre le Parti libéral du Canada et le Parti libéral du Québec.

Ce sont les objectifs qu'il s'est fixés à titre de lieutenant politique des libéraux de Jean Chrétien au Québec. Il succède ainsi au ministre Marcel Massé, qui quitte son poste de président du Conseil du Trésor et ses fonctions de lieutenant politique.

«Ma priorité, c'est que tous les citoyens se sentent représentés au sein du gouvernement du Canada», a affirmé d'emblée le ministre Gagliano. Il veut assurer une «visibilité» des libéraux sur le terrain au Québec et donner une voix aux régions.

Organisateur libéral en chef au Québec et ministre responsable du comité des Communications du cabinet, M. Gagliano entend multiplier les soupers-bénéfices et intensifier les campagnes de financement en vue des prochaines élections fédérales.

«À mi-mandat, à partir de l'automne, on commence à penser sérieusement à l'élection», a-t-il confié à *La Presse* canadienne.

Jusqu'ici, il y a eu sept cocktails régionaux à 500 \$ le couvert et cela reprendra en février.

De plus, le ministre estime qu'il faut commencer à «préparer le plan de match» en vue d'un prochain référendum sur l'indépendance du Québec. Certains pensent que le prochain congrès du Parti québécois en mai 2000 pourrait servir de rampe de lancement à une prochaine campagne référendaire.

«Les Québécois n'en veulent pas, nous, non plus... mais on regarde la situation», a souligné le ministre Gagliano.

«Nous n'attendrons pas ce congrès pour être prêts», a-t-il poursuivi.

Selon lui, il est un peu tôt pour mettre la machine en branle. Il veut néanmoins rencontrer les dirigeants du Parti libéral du Québec dans les prochains jours pour tenter d'aplanir les tensions entre les deux formations. «Nous sommes deux partis différents mais nous avons un objectif commun: garder le Québec à l'intérieur du Canada.»

Les libéraux fédéraux et provinciaux étaient à court de tirés lors de la campagne référendaire de 1995. Le gouvernement Chrétien avait accusé les libéraux de Daniel Johnson d'avoir laissé toute la place aux souverainistes et d'avoir mal préparé la bataille référendaire.

Le chef libéral du Québec, Jean Charest, a averti qu'un référendum sur la sécession pourrait venir plus tôt que prévu. Le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion prend certainement la chose au sérieux et a invité ses collègues d'Ottawa à s'y préparer en conséquence.

Du 12 au 15 août 1999 au parc Central de Fleurimont

Festival des

Traditions

du

MONDE



de Fleurimont

Le TOUR du MONDE en 4 JOURS

Les spectacles gratuits

3 spectacles d'envergure :

Vendredi 22 h 30 - Soirée africaine avec Djiki Djiki

Samedi 22 h - Soirée latino avec La Banda Joven

Dimanche 18 h 30 - Dai Duong Band

Les spectacles du monde avec 18 formations qui se produiront le vendredi, le samedi et le dimanche.

Feux d'artifice samedi soir à 22 h. Commandités par Gagné & Roy, couvreurs.

La tradition du cerf-volant le samedi et le dimanche à midi.

Présentée par Tapis VN.

Les escapades gastronomiques

Escapade gastronomique : 5 continents à travers 5 services. Jeudi à 18 h. 35 \$/pers. Réservation : (819) 565-0522.

Tous les jours, goûtez le monde dans nos six restaurants aménagés sur le site.

Brunch traditionnel musical fidèle aux traditions québécoises.

Dimanche à 10 h. 6 \$/pers.

Les dégustations : Vendredi à 17 h - Cuisine africaine

Samedi à 17 h - Cuisine latino-américaine

Dimanche à 16 h - Cuisine asiatique

Démonstration de cuisine vietnamienne et québécoise par Francis Gagnon, maire de Fleurimont, et Van Hien Nguyen, président du Festival. Dimanche à 17 h.

Les stands

Une cinquantaine de stands de toutes provenances : Mexique, Thaïlande, Sénégal, Honduras, Guatemala, Inde, Indonésie, Rwanda, Canada, Équateur, etc. À voir absolument, sous le chapiteau Caisse populaire Desjardins de Fleurimont/IGA Fleurimont, ce petit village d'artisans aux multiples couleurs : nourriture, objets d'art, mode, importations, etc.

Et plus

Des activités spéciales pour les **enfants**, les **adolescents** et les **âinés** : Clowns, amuseurs publics et animations colorées.

Surveillez les parutions du 12, 13 et du 14 août de *La Tribune* pour connaître le détail de la programmation.

Entrée gratuite

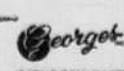


Navette gratuite vers le Festival
Information : (819) 564-2687

Ville de
Fleurimont



Desjardins
Caisse populaire Desjardins
de Fleurimont



George
LE MEILLEUR PAIN DU BOUT.



LE GROUPE 'TRENTE'



IGA
ALIMENTAIRE



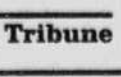
CITE
ALIMENTAIRE



DRI



CHLT630



La Tribune



TÉLÉ 7

Le **TOUR**
du **MONDE**
en **4 JOURS**
www.ftmf.qc.ca



Pour concevoir une plus grande Saturn, on a pris le taureau par les cornes.

Une plus grande voiture ne devrait jamais faire regretter la fouguese performance d'une plus petite. Les ingénieurs de Saturn le savent bien... et n'ont rien négligé en dotant la grande nouvelle série L d'un nerveux moteur DOHC de 2,2 litres développant 137 chevaux-vapeur. Et tant qu'à tenter la bête, mentionnons la transmission manuelle à cinq rapports et la suspension indépendante à multibras à l'arrière («conduite équilibrée, tout en douceur», en langage d'ingénieur). Et bien entendu, les célèbres innovations Saturn : les panneaux en polymère résistants aux bosses et à la rouille, la carrosserie caisson modifiée en acier, l'expérience d'achat sans pression, sans tracas, et l'exclusive garantie de remboursement 30 jours (ou 2 500 km). La liste d'éloges est longue. Jugez plutôt par vous-même : passez faire un essai routier chez votre détaillant Saturn. Les berlines Saturn LS sont offertes à compter de 20 075 \$, tandis que le modèle LS1 illustré est disponible à compter de 24 550 \$ (Transport, taxe d'accise et la préparation à la route inclus. PDSF ne comprend ni les taxes ni l'immatriculation et ni les assurances). Le détaillant peut fixer un prix moindre. 1 888 4SATURN



POUR FAIRE TOUT AUTREMENT.

www.saturn.canada.com